

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

29° : ALGER

34° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 25 Septembre 2013 - 20 dhou al-qida 1434 - N° 386 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

DÉVELOPPEMENT,
STABILITÉ, PAIX...

La juste vision
du Président

Page 3

LE PREMIER MINISTRE RÉAFFIRME À MÉDÉA LES VERTUS DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Bannir la rancœur
et la culture de la haine !

DU 1^{ER} AU 31
OCTOBRE
2013

Révision
annuelle
des listes
électorales

Page 3

UA-ONU Lamamra appelle à un meilleur partenariat



Le ministre des AE, Ramtane Lamamra, a plaidé à New York pour un meilleur partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'ONU sur les conflits en Afrique, considérant que les relations entre les deux organisations demeuraient en deçà du niveau d'engagement stratégique nécessaire à l'appui d'une approche commune.

Page 6

Hi-TECH

ENTRÉE EN BOURSE DE Une émancipation
de l'oiseau bleu ?

Page 14

SANTÉ

LE MINISTRE DE LA SANTÉ
«Le malade
est notre seule
priorité»

Page 14

PROMOTION IMMOBILIÈRE
Nécessité
de réviser
des dispositions
de la nouvelle loi

Page 10

SCIENCE et VIE

Comment
dorment les
nourrissons et
les enfants ?

Pages 12-13

CULTURE

CINÉMA
El Bahia,
capitale
du 7^e art
arabe

Page 11

TENNIS

Inès Ibbou
dans le
classement
professionnel
WTA

Page 20

BORDJ EL-KIFFAN

Les frères
combrioleurs
sous les
verrous

Page 8

Hadj 2013 avec Nedjma

La réception des appels en Arabie Saoudite

à 20 DA TTC/min*

*Du 20/09 au 20/10 Plus d'informations : 0550 000 333

مكالمات مفتوحة وذنب مفتوح

NEDJMA

www.nedjma.dz

DK NEWS - 25/09/2013



MÉTÉO

Régions Nord : 29° à Alger

- Temps relativement chaud et partiellement voilé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée.
- Les vents seront en général faibles à modérés.
- La mer sera généralement calme à peu agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

- Temps chaud et généralement ensoleillé avec localement développement de cellules orageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili.
- Les vents seront en général modérés (30/40 km/h) avec localement chasse-

Alger	max	29°	min	18°
Oran	max	33°	min	18°
Annaba	max	32°	min	18°
Béjaïa	max	32°	min	18°
Tamanrasset	max	34°	min	21°

CE MATIN À BÉLOUÏZDAD

Conférence de presse de l'UGCAA

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) tiendra ce matin à 10h30, en son siège, (18, rue Mohamed Boudoum, Belouizdad, Alger), une conférence de presse qui portera sur «les produits agricoles entre approvisionnement et prix».

VENDREDI 27 SEPTEMBRE À SIDI BEL ABBÈS

Rencontre régionale de l'ANR

Le président de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera vendredi 27 septembre à 14h30, à la Coupole de Sidi Bel Abbès, les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti.

Tremblement de terre à Bordj Bou-Arréridj

Un tremblement de terre de magnitude 2,5 sur l'échelle ouverte de Richter s'est produit ce lundi à l'ouest de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre, qui s'est produit à 19 h 58, a été localisé à 11 km au Sud dans la commune d'Ouled Sidi Brahim, précise la même source.

SAÏDA

Production record de miel

La production de miel a augmenté en 2013 dans la wilaya de Saïda par rapport aux années précédentes, atteignant 1,4 quintal dans certaines ruches.

Un rendement record dans la wilaya qui recense actuellement près de 500 apiculteurs exploitant 4.500 ruches modernes et 800 traditionnelles, a souligné le président de l'association des apiculteurs de la wilaya.

Plus de 2.000 quintaux de miel ont été recueillis durant la campagne de collecte qui s'achève fin septembre courant, a indiqué M. Aouar Kadir.

Les apiculteurs de la wilaya de Saïda produisent, selon le responsable, plusieurs variétés de ce produit dont le miel de montagne, de fleurs et de cidre qui sont de bonne qualité, à la faveur de l'adoption de sources naturelles forestières dans l'alimentation des abeilles sans le recours au sucre et autres produits industriels.

La production abondante a provoqué, cependant, des difficultés de commercialisation, sachant que la wilaya de Saïda ne dispose pas d'un marché approprié pour ce produit.

Les apiculteurs ne peuvent pas exploiter le siège de la coopérative qui leur a été accordée pour la collecte et l'organisation de la production, pour négocier avec les commerçants, dans un cadre organisé, des prix avantageux les encourageant à persévérer dans cette activité et la dé-

CE MATIN À 10H30 AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Conférence du Pr Derguini Mourad à l'occasion de la Journée mondiale de la contraception

A l'occasion de la Journée mondiale de la contraception qui est célébrée le 26 septembre de chaque année, le professeur Derguini Mourad, chef du service gynécologie du CHU Kouba Alger et président de la Société algérienne de ménopause animera une conférence-débat sur la contraception au Centre de presse de DK News, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, ce matin à 10 h 30, à laquelle vous êtes cordialement invités.



FLN

Rencontre régionale le 28 septembre à Sétif

Le parti du Front de libération national (FLN) organisera samedi 28 septembre à 9h au Complexe omnisports du 5-Mai 1945 de Sétif, une rencontre régionale des cadres du parti. Cette réunion sera présidée par le secrétaire général du parti, Amar Saïdani.

DU 27 AU 28 SEPTEMBRE À MOSTAGANEM

Université d'été du MPA

Les travaux de l'université d'été du Mouvement populaire algérien (MPA), auront lieu les 27 et 28 septembre dans la wilaya de Mostaganem, au même titre que les travaux de la 4^e session de l'assemblée national du parti, a indiqué hier un communiqué du MPA.

L'AAFSI APPELLE À FAIRE LE BILAN DE LA STRATÉGIE «E-ALGÉRIE 2013»

Les arguments de Kahlane

Le président de l'Association des fournisseurs de services Internet (AAFSI), Ali Kahlane, a appelé, hier à Alger, à faire le bilan de la stratégie «e-Algérie 2013» adoptée en 2009 dans l'objectif de développer, en cinq ans, les technologies de l'information et de la communication (TIC).

«La stratégie +e-Algérie 2013+ est un plan majeur et promoteur. Mais à quelques mois du bilan, personne n'en parle», a déclaré M. Kahlane lors d'un débat au Hilton sur le développement des TIC en Algérie, soulignant l'intérêt de savoir ce qui a été réalisé et ce qui reste à réaliser de cette stratégie.

Après avoir été adopté par le gouvernement, en janvier 2009, le plan «e-Algérie 2013» a été lancé dans le but de réaliser un saut qualitatif dans le développement des TIC, notamment l'Internet, à l'horizons 2013.

Le plan, dont la gestion a été confiée au ministère de la Poste et des TIC, a prévu d'importants investissements publics notamment dans les infrastructures de base des TIC (fibre optique), la formation des ressources humaines, la généralisation des nouvelles technologies et l'encouragement de la production des contenus.

Le président de l'AAFSI a critiqué le «flou» qui a entouré, selon lui, ce plan, qu'il a qualifié d'«ambitieux» et de «stratégique», depuis son lancement il y a de cela près de cinq ans. Sans attendre de voir le bilan en question, M. Kahlane, membre de la commission nationale du haut et très haut débit depuis 2011, a déclaré que ce programme était un «échec». «La stratégie +e-Algérie 2013+ n'a pas marché», a-t-il estimé.

Il a expliqué cet «échec» par l'absence, dans cette stratégie, d'une structure ayant suffisamment d'autorité pour diriger et coordonner des actions de développement nécessairement multisectorielles.



LE 30 SEPTEMBRE À ALGER Forum de la DGSN sur la sécurité dans les stades

Un forum, dédié à la prévention sécurité dans les stades de football en Algérie, sera organisé le lundi 30 septembre au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger, a appris l'APS lundi auprès de Djilali Boudalia, responsable de la direction de la communication et des relations publiques de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), organisatrice de l'événement. «Ce rendez-vous, programmé à l'initiative du général-major Abdellah Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale, sera dédié à la prévention de la violence dans les stades et les mesures prises par la DGSN, pour la saison sportive 2013-2014», a affirmé Djilali Boudalia. Cette rencontre verra la présence de toute la famille du football national, «dans l'objectif de sensibiliser tout le monde sur le fléau de la violence».

ELECTIONS

Révision annuelle des listes électorales du 1^{er} au 31 octobre 2013

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé mardi, dans un communiqué, que la révision annuelle des listes électorales est ouverte du 1^{er} au 31 octobre 2013.



Cette révision annuelle entre dans le cadre des dispositions de la loi organique n°12-01 du 12 Janvier 2012 relative au régime électoral.

A cet effet, tous les citoyennes et citoyens non-inscrits sur les listes électorales âgés de dix-huit (18) ans révolus, sont invités à solliciter leur inscription auprès de leur commune de résidence. Tous les électeurs

et électrices ayant changé de résidence sont tenus de demander leur radiation de la liste électorale de leur ancienne commune de résidence et leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de résidence, a précisé le ministère de l'Intérieur.

La même source a rappelé que toute demande d'inscription doit être ap-

puyée par la présentation de la carte d'identité nationale ou le passeport, et de l'un des documents justifiant le lieu de résidence (un titre de propriété, un contrat de location, un reçu de loyer, une attestation d'hébergement, une quittance d'électricité et gaz ou une quittance des services des eaux).

En plus de ces documents, il est également dé-

mandé la présentation d'une attestation de radiation de la liste électorale de l'ancienne commune de résidence pour les électeurs et électrices ayant changé de domicile.

Le ministère a indiqué que les bureaux des élections au niveau des communes sont ouverts tous les jours de la semaine de għoġi à 16h00, à l'exception du vendredi.

La juste vision du Président

Saïd Abjaoui

L'Algérie a fait le bon choix. Au moment où la démocratisation était perçue comme une malédiction dans notre espace civilisationnel, l'Algérie l'a considérée plutôt comme un atout qui permet aux populations à la fois de décider de leur destin, de choisir leurs représentants, et de contrôler l'exécution des programmes pour lesquels ils ont voté.

Dans le triple processus de construction de la démocratie, de construction également de l'Etat de droit, de réunion des conditions d'une avancée certaine vers le développement, de mise à niveau de l'économie, ce sont d'abord les populations détentrices de la souveraineté nationale qui ont décidé du choix des orientations pour le pays.

Le président a procédé à un profond remaniement. Il a fait le bon choix.

Une chance quand même pour l'Algérie. Après avoir cumulé les expériences multiples, tels celles des fonctions de wali, d'ambassadeur, de ministre de l'Intérieur, soit à l'interface entre toutes les institutions et les populations, puis ministre des Ressources hydrauliques, Selal est bien placé par ce parcours remarquable et peut être même unique, pour comprendre et faire comprendre que le logement est un facteur de garantie ou de mise en péril de la sécurité nationale, car stabilité nationale et sécurité nationale vont de pair, que sécurité et développement vont également de pair et qu'il faudrait absolument gagner les enjeux de paix et aussi de maîtrise des technologies.

Nous ne pouvons donc qu'être d'accord avec le Premier ministre quand il affirme que la stabilité nationale est mise en péril par la crise du logement. Cependant, il n'y a pas que la crise du logement car il est connu et reconnu que les difficultés économiques parfois mettent en péril la cohésion sociale et même la sécurité nationale dans un contexte national

où il n'apparaît pas comme évident que fatidiquement il faudrait du temps pour donner satisfaction à l'ensemble des demandes sociales formulées par les populations.

Rien ne se fait en instantané, d'autant que la mise en œuvre des réformes elles-mêmes ne procède pas d'un phénomène instantané. Le Président a prévu dans son programme qu'il s'attaque au déficit car celui-ci est connu comme pouvant être un facteur de désunion, un facteur qui risque de placer les populations dans une situation où elles réfléchissent « communauté », ou région géographique même restreinte du point de vue espacé.

Pour ce qui concerne les logements, les logements sociaux et socio-participatifs, les demandeurs d'une commune ne veulent pas que ceux des communes voisines bénéficient de logements implantés sur leur territoire. Là, il ne s'agit pas seulement de cohésion sociale.

Sellal a compris qu'il faudrait rassurer les populations, notamment celles qui ont des revenus insuffisants et qui craignaient d'être obligées de débourser pour se soigner, qu'il n'y aura pas de privatisation du secteur de la santé, c'est-à-dire des hôpitaux et des polycliniques de proximité et qu'il n'y aura pas de prise en charge à deux vitesses en matière de santé.

N'est-ce pas qu'il est mondialement connu que les difficultés à répondre positivement et en suffisance à la révolution permanente des demandes d'emploi sont reconnues par tous, aussi bien chez nous que dans les pays étrangers, y compris les pays développés

Le programme présidentiel a quand même été celui des réponses positives, celui du renforcement du moral des populations, celui par lequel le pays est redevenu stable, dans un environnement tout de même instable.

Le pouvoir politique n'a pas eu à s'expliquer et à expliquer, ni les forces de police à intervenir. On sait que lorsque les forces de sécurité sont sorties sur le terrain pour faire face à de tels mouve-

ments, c'est qu'il est déjà trop tard, car les autorités auraient failli à leur encadrement de proximité.

Le programme a été celui des grandes décisions, celui de l'annonce du projet de révision de la Constitution qui tiendra compte des mutations politiques de la société et également de celles de l'environnement international.

L'Algérie prend le pouls de la nation, en constante posture de veille de proximité pour aller au-devant de l'expression des ambitions, des préoccupations, et n'a nul besoin de ce qui est appelé «le printemps arabe» pour s'en enquérir. C'est constamment que le président prend l'exacte mesure des problèmes. Des instructions sont alors adressées au gouvernement et dont il contrôle lui-même la mise en œuvre.

Des élections, des consultations généralisées à travers les référendums qui constituent le dialogue pratiquement ouvert construisent la passerelle directe de dialogue qui aboutit au président.

Nous avons besoin de stabilité pour assurer une continuité à tous les projets censés nous mettre à niveau dans l'économie mondiale, tout en sachant que cela est pire que les «travaux d'Hercule».

Une stabilité qui est indispensable car tant que la mobilisation générale ne soit pas effective autour de la diversification de nos ressources extérieures, au moment où des investissements colossaux en termes d'argent, sont à un niveau historique, c'est une certitude que le pays s'en sortira dans le sens de la préservation de l'avenir des futures générations.

Il n'y a ainsi plus de raisons objectives de subir des manifestations qui ont déjà eu lieu dans le Monde arabe.

À ce titre, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que l'Algérie s'est réconciliée avec elle-même malgré que là encore, la démarche portant réconciliation nationale est une expérience nouvelle dans laquelle la rationalité a sa place car toutes les populations veulent sortir de la tragédie nationale.

INTEMPIERIES À OUM EL BOUAGHI : «Importants» dégâts à Fkirina

Des dégâts matériels «importants» ont été enregistrés dans la localité de Fkirina (43 km au sud-est d'Oum El Bouaghi) à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues vendredi dernier sur cette commune, a indiqué mardi le chef de la daïra de Fkirina, Abdellahim Messaadia, au cours de la présentation du bilan actualisé de ces intempéries. Les fortes averses orageuses ont touché pas moins de 141 maisons, 45 locaux commerciaux et 8 établissements publics administratifs et scolaires, a précisé le responsable, soulignant que des murs et des toitures de 23 habitations sont partiellement effondrés. Des quantités de produits alimentaires ont également été détruits, en plus de 11 véhicules et des équipements électroménagers, a encore indiqué M. Messaadia.

MOSTAGANEM: Deux douars raccordés au réseau d'AEP

Quelque 2 500 foyers des douars de Aïzéb et Amarna, relevant de la commune de Mostaganem, ont été raccordés dernièrement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage «Sonactel», a-t-on appris auprès du directeur des ressources en eau.

«Les foyers, approvisionnés auparavant par camions-citernes, sont alimentés aujourd'hui H/24 par un ratio de 150 litres/jour/habitant», a-t-on indiqué. Il est prévu le raccordement de 100 douars restants sur un total de 700 que comptent les 32 communes de la wilaya avant fin décembre prochain, à partir du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et la station de dessalement de l'eau de mer de la plage «Sonactel». Le taux de raccordement au réseau d'AEP dans la wilaya a atteint 96%, selon M. Abdennour Aït Mansour.

Par ailleurs, la direction des ressources en eau a adressé des mises en demeure à 21 sociétés privées chargées du raccordement des douars de la wilaya au réseau de l'AEP à partir de MAO et de la station prévue, pour présenter des factures afin de percevoir leurs dus pour les travaux concrétisés.

ALGÉRIE - SÉNÉGAL Dakar veut importer du gaz butane algérien

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Papa Omar Dniaye, ont évoqué mardi à Alger les possibilités d'exporter du gaz butane algérien vers le Sénégal, indique un communiqué du ministère. Lors d'un entretien avec M. Yousfi, l'ambassadeur sénégalais a souhaité «développer une coopération entre l'Algérie et le Sénégal dans le domaine des hydrocarbures et de l'électricité» et a émis le souhait de son pays de s'«approvisionner en gaz butane à partir de l'Algérie». A cet effet, les deux parties «ont convenu d'envoyer une mission d'experts sénégalais en Algérie pour discuter avec leurs homologues de Sonatrach des possibilités d'approvisionnement en gaz butane algérien», précise le communiqué. Les aspects de coopération liés à la production d'électricité seront également abordés lors de la visite de cette délégation, ajoute la même source. M. Yousfi a exprimé, à cette occasion, la disponibilité de la partie algérienne à développer les relations de coopération avec le Sénégal dans les domaines de l'énergie et des mines, en affirmant que l'Algérie reste ouverte à toute forme de coopération avec le Sénégal.

**GOUVERNEMENT -
SYNDICAT
M. Benmeradi
reçoit le secrétaire
général de l'UGTA**



Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a reçu lundi au siège de son département à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmajid Sidi Saïd, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre a porté essentiellement sur les moyens de renforcer le dialogue social entre le gouvernement et la Centrale syndicale en vue de développer les mécanismes de soutien à la relance économique et la protection des droits des travailleurs, a précisé le communiqué. Les deux parties ont également abordé des questions liées à la protection sociale des travailleurs. L'entrevue intervient dans le cadre du programme de rencontres du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avec les partenaires sociaux du gouvernement.

**BENBADA
L'A ANNONcé
Le secteur
du commerce
aura son école
nationale
de formation**



Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé hier à Batna que son département s'emploie à la finalisation d'un projet portant sur la réalisation d'une école nationale de formation et de recyclage d'agents de ce secteur.

Le ministre, qui effectuait une visite d'inspection dans la wilaya des Aurès, a précisé que cette école de 300 places en internat, à réaliser moyennant un investissement public de 1,4 milliard de dinars, sera implantée à Ghardaïa pour y être opérationnelle d'ici 3 années. Cette école spécialisée permettra aux nouveaux cadres et aux agents du secteur de suivre «une formation qualitative» dans diverses disciplines liées au commerce et assurera des sessions «de recyclage et de perfectionnement» pour les personnels du secteur. Le ministre a également inspecté, au cours de sa visite, les sièges des directions régionale et de wilaya du commerce, avant de s'enquérir du fonctionnement de deux marchés destinés à absorber le commerce informel, opérationnels après réhabilitation dans les quartiers de Bordj El Ghoulia et de Kechida. M. Benbada devait se rendre, dans l'après-midi, au laboratoire de contrôle de la qualité, à Batna, avant d'inspecter, dans la commune de N'gaous, l'unité de transformation des fruits et de production d'eaux fruitées.

SELLAL RÉAFFIRME LES VERTUS DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Bannir la rancœur et la culture de la haine !

Le Premier ministre a appelé les Algériens à bannir la rancœur et la combattre comme ils l'ont fait lors de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, en 2005 par référendum populaire.

Kamel Cherif

Le message de Sellal est lourd de sens dans la mesure où il l'a transmis à partir de Médéa, une wilaya qui était la base-arrière du terrorisme durant la décennie noire. Aujourd'hui, cette wilaya, au même titre que les autres wilayas de l'ensemble du territoire national, a recouvré sa quiétude et renait de ses cendres en encourageant l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Le bannissement de la rancœur reste ainsi une vertu chère aux Algériens qui ont toujours pu surmonter des situations difficiles grâce à la concorde et la réconciliation. Et ce n'est pas un pur hasard si, aujourd'hui l'Algérie jouit d'une stabilité et d'une quiétude que lui envient plusieurs pays. Le Premier ministre n'a pas manqué de signaler cette force de l'Algérie.

En dépit du brasier qui entoure le pays et des tentatives de déstabilisation menées de manière périodique voire régulière par les forces du mal, l'Algérie est demeurée stable.

Les tentatives de soulèvement dans les différentes régions, de Bordj Badji Mokhtar à Annaba en passant par Ghardaïa, Laâghouat et même Tindouf, ont été vainies grâce au sens de responsabilité des ci-



toyens algériens. Après chaque revendication d'ordre social des citoyens, aussi banale soit-elle, des parties mal intentionnées tentent de récupérer le mécontentement de la population pour politiser et travestir leur mouvement qui ne dépasse pas de simples revendications sociales.

Les Algériens qui ont souffert des affres du colonialisme puis du terrorisme, ont à chaque fois réagi de manière responsable et citoyenne, plaçant les intérêts suprêmes du pays au-dessus de toutes considérations et revendications, de quelque nature qu'elles soient. Le main-

tenir de la stabilité interne a été concrétisé grâce à la grande responsabilité des citoyens, mais aussi des hommes qui ont veillé à préserver la République et ses institutions.

Les nombreuses épreuves auxquelles a fait face l'Algérie et continue de le faire ont été surmontées par des hommes, anonymes ou responsables, auxquels le Premier ministre a rendu un vibrant hommage.

Une manière de dire que l'Algérie est restée debout et le restera tant qu'il y aura des hommes et tant que la rancœur est bannie !

**SELLAL À PARTIR DE MÉDÉA
La stabilité dont jouit le pays, un grand
acquis dans un contexte difficile**



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a considéré lundi à Médéa que la stabilité dont jouit l'Algérie «dans un contexte difficile» constituait «un acquis important réalisé grâce à la politique de concorde civile puis de réconciliation nationale».

Le Premier ministre qui rencontrait les représentants de la société civile de Médéa dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, a précisé que le climat de «quiétude, de sérenité et de sécurité dont jouit l'Algérie» constituait un «acquis important réalisé grâce à la politique de concorde civile puis de réconciliation nationale mises en œuvre par le président de la République» et grâce aussi à «des hommes déterminés qui ont consenti de lourds sacrifices durant la décennie difficile». «La stabilité qui règne en Algérie dans un contexte des plus dif-

ficles a été rendue possible grâce à des hommes d'Etat qui ont fait face à la situation qui a prévalu durant la décennie difficile», a souligné M. Sellal, citant la wilaya de Médéa qui, a-t-il rappelé, compte

«parmi les régions ayant le plus souffert des affres de cette décennie mais qui aujourd'hui jouit d'un climat de stabilité et de sérenité grâce à la politique de réconciliation nationale et, auparavant, celle

de la concorde civile». Il a également rappelé que l'Algérie a du «faire face au terrorisme et à la crise lorsqu'elle n'avait pas de quoi acheter un quintal de semoule». Aujourd'hui, a-t-il dit, «l'Algérie a triomphé et a remboursé toutes ses dettes». Par ailleurs le Premier ministre a appelé à «bannir la rancœur, l'exclusion, le favoritisme et la corruption». «La volonté politique pour atteindre cet objectif existe mais il faut du temps», a-t-il encore soutenu.

La pratique de l'exclusion ne fait pas partie des meurs de l'Etat algérien d'autant plus, a-t-il dit, que «ses responsables, à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le gouvernent avec sagesse». M. Sellal a effectué lundi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa accompagné d'une importante délégation ministérielle.

Un programme complémentaire de 28 milliards de DA pour Médéa

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé lundi soir, lors de la rencontre avec les représentants de la société civile, à l'issue d'une visite d'inspection et de travail à Médéa, l'octroi à cette wilaya d'un programme complémentaire d'un

montant de 28 milliards de DA. Cette enveloppe sera consacrée, a indiqué M. Sellal, au financement des différents projets lancés en étude ou nécessitant un complément budgétaire pour l'achèvement des travaux déjà engagés. Plusieurs

secteurs d'activités vont bénéficier de cet apport financier, notamment ceux des travaux publics, des transports, de l'hydraulique, de l'énergie et des équipements publics.

APS

TAMANRASSET

Réparation de 2 générateurs électriques alimentant la localité d'Arak

Une équipe technique spécialisée dans la réparation et l'entretien des installations électriques vient d'entamer une opération de remise en état de deux générateurs électriques, à l'arrêt dans la localité d'Arak, commune d'In-M'guel (wilaya de Tamanrasset), a indiqué hier le premier responsable de la collectivité.

L'opération vise à mettre fin aux perturbations en matière de production et de distribution de l'énergie électrique et de prendre en charge les préoccupations des habitants (60 foyers) de cette localité, alimentée en électricité à partir de quatre générateurs, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale d'In-M'guel, Dahk el Hamed El-Berka.

Le responsable a indiqué que la panne de ces deux nouveaux générateurs, d'une capacité de production de 225 kilovolts et 400 kilovolts, encore sous garan-



tie, a causé des désagréments aux citoyens de la localité (400 km nord de Tamanrasset).

Evitant la prise en charge de la situation, le président de l'Assemblée populaire communale a fait part de l'équipement, pour une enveloppe de 1,2 million DA, de la salle de soins de la localité en groupe électrogène d'une capacité de 20 kilovolts.

Il a signalé, en outre, que cette salle de soins vient d'être encadrée de deux médecins, en plus de l'organisation de car-

avanes médicales périodiques au profit des populations des régions enclavées d'Ahnem et d'Aghris (280 km et 200 km respectivement de la localité d'Arak).

La localité d'Arak a bénéficié aussi de projets, en cours, de réalisation d'un groupement administratif pour 35 millions DA, d'une annexe communale pour 6 millions DA, ainsi que d'une salle omnisports.

5 089 nouveaux emplois créés à Tamanrasset

Un total de 5.089 emplois permanents et temporaires ont été créés depuis le début de l'année dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'emploi.

Ouverts au niveau des entreprises économiques publiques et privées et au niveau d'institutions administratives locales, ces postes, dont 2.019 permanents, ont été offerts par les entreprises publiques (1.477 postes) et les entreprises privées (1.053), en plus de 421 placements auprès d'entreprises étrangères, a-t-on précisé.

Pas moins de 2.189 postes ont été créés par le biais du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), dont 113 postes pour les universitaires et 264 pour les promus des établissements de la formation professionnelle.

La direction de l'emploi, qui fait état aussi de l'embauche de 1.783 jeunes sans niveau scolaire et de 1.224 femmes, a relevé, en matière de contrôle des circuits de l'emploi, que plus de 40 sorties ont été menées au niveau des chantiers d'entreprises



الوكالة الوطنية للتشغيل
Agence Nationale de l'Emploi

et des compagnies pour s'enquérir des conditions de recrutement et de création de nouveaux emplois.

Le parti El Karama appelle au report de l'élection présidentielle

Le président du parti El Karama, Mohamed Benhamou, a appelé, hier à Tighennif (Mascara), au report de la prochaine élection présidentielle pour permettre aux partis nouvellement créés de se préparer à cette échéance électorale.

Président d'un meeting à la salle du complexe culturel Benhaoum-Benzerga et devant une assistance moyenne, M. Benhamou a souligné que «le déroulement de l'élection présidentielle l'année prochaine n'offre pas la chance aux nouveaux partis de prendre part à la compétition, surtout qu'ils avaient déjà participé aux législatives précédentes et n'ont pas réalisé de grands résultats devant les anciens partis. Selon l'orateur, le parti El Ka-



rama rejette la politique de classification «soutien et opposition», soulignant qu'il «soutient

les politiques réussies et non les personnes» et ne se réclame pas de «l'opposition pour le plaisir de s'opposer».

«Le parti El Karama est prêt à prendre part à une alliance de plusieurs partis, si les idées convergent autour de l'intérêt du pays et sa stabilité, surtout que l'Algérie est menacée par une situation instable à ses frontières», a encore déclaré M. Benhamou.

Le président du parti El Karama a également souligné que sa formation politique présenté des propositions portant sur la révision de la Constitution dont le prolongement du mandat présidentiel à 7 ans renouvelables une seule fois et la création du poste de vice-président.

APS

ACTUALITÉ

ACTIVITÉS DES PARTIS

FLN

Sétif pour la réconciliation

Le secrétaire général du parti du FLN, Amar Saïdani se rendra à Sétif, samedi 28 septembre pour une rencontre régionale des mouhafadhe et des kasmas de l'Est algérien.

Ce sont 14 mouhafadhs, des membres du Comité central, des responsables de kasmas qui entendent le nouveau SG sur la situation du parti du FLN, ses efforts de réconciliation et de remobilisation de la base militante et son analyse de la situation politique nationale et internationale.

Amar Saïdani est chargé, par ailleurs, de constituer le Bureau politique avant la session prochaine du Comité central.

Cette réunion du 28 septembre, à Sétif, sera suivie de celles du Centre et du Sud, à des dates non encore fixées.



RND

Préparation des congrès de wilaya

L'élection des délégués communaux au 4^e congrès du RND vont bon train.

Le point organique est central puisque la révision des statuts et du règlement intérieur du conseil national est à l'ordre du jour, pour la stabilité du parti et des organes dirigeants.

Le 26 octobre ouvriront les congrès de wilaya sur tout le territoire national.

Les congrès régionaux suivront en novembre.



TAJ Le congrès de toutes les espérances

Le 28 septembre à la Safex des Pins maritimes, TAJ organisera une manifestation d'anniversaire de son agrément, après le congrès constitutif du 20 septembre 2012.

Ce sera un congrès sans résolutions ni élections ; un congrès de confirmation.

«Sécurité, stabilité, développement» est son slogan pour l'Algérie.

TAJ a gagné un titre de pilier de l'Alliance présidentielle qui soutiendra le président Bouteflika s'il se représente, ou, en tout cas, toutes ses initiatives.



Al'APN et au Conseil de la nation? le FLN et TAJ auront la majorité absolue en cas de réunion du parlement pour l'adoption de la révision constitutionnelle...

PT

Le 8^e congrès activement préparé

M. Tazibt, membre du BP du Parti des travailleurs parle des préoccupations de son organisation et des conditions de la rentrée sociale : « Nous suivons avec inquiétude les développements de la situation dans notre région et sur le plan national. »

S'agissant de la vie du parti, M. Tazibt informe que « le congrès du PT est en bonne voie. La plupart des membres du BP et du Comité central se sont impliqués dans les élections des délégués de section : la prochaine étape est celle de l'élection des représentants des wilayas. Tout se passe très bien ». APS



ALGÉRIE - BURKINA-FASO

Coopération dans la formation professionnelle

L'Algérie et le Burkina-Faso ont convenu, lundi à Alger, d'«étoffer» leur programme de coopération en cours dans le domaine de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels, notamment par la formation des formateurs.

À l'issue d'entretiens entre le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, et l'ambassadeur du Burkina-Faso à Alger, Mamadou Serme, «il a été convenu d'étoffer le programme de coopération en cours par notamment la formation de formateurs, le jumelage entre établissements de formation et les échanges dans l'ingénierie de formation», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Dans le domaine de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels, l'Algérie et le Burkina-Faso sont liés par une protocole d'entente signé à Ouagadougou le 28 décembre 2008, a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs, M. Serme a tenu, selon le communiqué, à remercier le gouvernement algérien pour l'intérêt qu'il marque de «façon constante» en matière d'assistance technique par, essentiellement, l'octroi de bourses de formation professionnelle aux stagiaires burkinabé.

Les entretiens, qui se sont déroulés au siège de l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels, ont également porté sur l'état des relations entre les deux pays, ainsi que les voix et moyens permettant leur développement dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, conclut le communiqué du ministère.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Lancement d'un programme de coopération algéro-coréen

Des cadres du ministère algérien des Ressources en eau et du ministère de l'Environnement de la République de Corée se sont réunis lundi à Alger pour engager un programme de coopération dans le domaine du traitement des boues issues de l'épuration des eaux usées.

Ce programme consiste en l'établissement d'un plan directeur de traitement des boues d'épuration et la proposition d'une technologie de valorisation de boues adaptées aux conditions algériennes, selon un communiqué du ministère des Ressources en eau. La nécessité de ce plan «est dictée par l'évolution incessante du taux de traitement des eaux usées et de la quantité de boues produites à la faveur de la multiplication du nombre de stations d'épuration réalisées ces dernières années», ajoute le communiqué.

La même source souligne que ce programme sera exécuté dans un délai de 18 mois par un groupement constitué de 4 entreprises piloté par le ministère de l'Environnement coréen et l'Office national d'assainissement (ONA).

APS

ALGÉRIE - ONU

CONFLITS EN AFRIQUE

M. Lamamra appelle à un meilleur partenariat UA-ONU



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a plaidé à New York pour un meilleur partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'ONU sur les conflits en Afrique, considérant que les relations entre les deux organisations demeuraient en deçà du niveau d'engagement stratégique nécessaire à l'appui d'une approche commune.



Ce constat a été relevé par le chef de la diplomatie algérienne lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'UA tenue en marge de la 68ème Assemblée générale de l'ONU à New York.

Notant que le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique s'est imposé à l'UA au vu des crises et conflits qui persistent encore dans plusieurs pays africains, M. Lamamra a rappelé, cependant, les efforts déployés par l'UA pour la mise en place de l'Architecture africaine de la paix et de sécurité (Apsa).

Il a alors précisé que le Conseil de paix et de sécurité, en tant qu'organe de décision, et la Force africaine en attente constituaient les éléments centraux de cette architecture à laquelle s'ajoute, au plan politique, l'Architecture africaine de la gouvernance destinée à promouvoir les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'approfondissement du processus de démocratisation.

Sur le terrain, l'UA a déployé des missions de maintien de la paix dans 4 zones de conflit, a poursuivi le minis-

tre, ajoutant que ces missions ont été dotées de mandats d'imposition de la paix qui ont été remplis au prix de lourdes pertes.

Persistante des conflits avec d'autres menaces comme le terrorisme

M. Lamamra s'est félicité de ces efforts qui renforcent la démarche d'appropriation de l'UA des préoccupations africaines, même si des conflits persistent en même temps que d'autres menaces comme le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue, et ce, en raison, en partie, des moyens limités dont dispose l'UA. C'est dans ce sens que le ministre a soutenu l'importance et l'urgence de la question militaire en faveur d'un renforcement de la coopération entre l'UA et l'ONU à qui incombe la première responsabilité en matière de maintien de la paix et la sécurité internationales.

Problématique du financement
Rappelant les différentes actions engagées, jusqu'à maintenant, dans le

domaine de la coopération entre les deux organisations en matière de paix et de sécurité, M. Lamamra a aussi évoqué la problématique de la recherche de financements suffisants et durables des opérations de soutien à la paix de l'UA. Par ailleurs, il a rappelé que lors du dernier sommet de l'UA, les pays africains ont pris la décision de créer la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC). Ce qui devrait permettre, a-t-il avancé, la mise en œuvre de solutions africaines aux problèmes de l'Afrique, et acceptant de consentir davantage de sacrifices.

En somme, a affirmé M. Lamamra, si les relations entre l'UA et l'ONU évoluent positivement, elles demeurent toutefois en deçà du niveau d'engagement stratégique nécessaire à l'appui d'une approche commune entre les deux organisations.

Dans ce sillage, il a prôné notamment l'approfondissement de la réflexion pour optimiser la synergie UA-ONU en matière d'opérations de maintien de la paix et la nécessité d'augmenter les ressources financières de l'UA.

Intenses activités de M. Ramtane Lamamra à New York

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu lundi d'intenses activités à New York en participant à plusieurs réunions tenues dans le cadre de la 68ème Assemblée générale de l'ONU comme il a eu des entretiens bilatéraux avec plusieurs personnalités internationales.

Le chef de la diplomatie algérienne a, ainsi, pris part à une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) organisée à l'initiative de l'Algérie.

Tenue en présence également du Secrétaire général de l'UMA, Lahbib Benyahia, cette rencontre a permis des consultations et la coordination entre les cinq ministres des Affaires étrangères sur les

questions inscrites à l'ordre du jour de la 68^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Ils ont, en outre, examiné la situation qui prévaut dans la région du Maghreb notamment sur le plan sécuritaire, ainsi que la promotion de la coopération économique avec le passage en revue du calendrier des prochaines rencontres techniques sur des questions économiques (économie, emploi, microcrédit).

L'autre volet examiné a porté sur la coopération entre l'UMA et un certain nombre de partenaires dont notamment l'Union européenne et les organisations sous-régionales en Afrique.

Par ailleurs, M. Lamamra a pris part, respectivement, à une réunion des ministres

des Affaires étrangères arabes, à la réunion du Conseil de la paix et de la sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, à la réunion du Comité de haut niveau de l'UA sur l'agenda de développement post-2015 lequel prendra le relais du programme des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui arrivera à échéance en avril 2015.

Durant la première journée de son séjour à New York, M. Lamamra a également tenu des rencontres bilatérales avec des hauts responsables régionaux et internationaux. Il a ainsi rencontré la présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, à qui

il a remis officiellement sa démission de ses fonctions de Commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine, et ce, avant la mise en œuvre du processus du choix de son prochain successeur.

M. Lamamra et Mme Zuma ont aussi discuté de la mise en œuvre des décisions arrêtées par le dernier Sommet de l'UA relatives à la création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric). Dans le cadre de ses rencontres bilatérales, le ministre a aussi rencontré, successivement, l'Envoyé spécial de l'ONU et de la Ligue arabe en Syrie, Lakhdar Brahimi, le Premier ministre maltais, Joseph Muscat, et le président du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr), Peter Maurer.

FINANCES

Près de 4 milliards de dollars encaissés par le Trésor en six mois grâce à l'IRG

L'Impôt sur le revenu global (IRG), un impôt retenu à la source, a rapporté au Trésor public plus de 274 milliards de dinars (près de 4 milliards de dollars) au cours du premier semestre de l'année, selon un document du ministère des Finances.



L'IRG sur salaires a rapporté à lui seul de 235 milliards (mds) de DA (3 mds USD) alors que l'IRG sur les autres revenus s'est chiffré à 39,2 mds de DA, selon les données de la Direction générale de la prévision et des politiques (Dgpp) du ministère.

Et avec une fiscalité ordinaire de plus 1.113,5 mds de DA encaissés au 1er semestre, selon la Dgpp, l'IRG représente un quart des ressources ordinaires recouvrées.

La Fonction publique compte actuellement près de 2 millions d'employés alors que les chiffres relatifs aux salariés déclarés au secteur privé ne sont pas disponibles.

L'impôt sur le revenu des sociétés (IBS), soumis au système déclaratif, n'a en revanche rapporté au trésor que 189 mds de DA (2,5 mds USD) durant la même période.

En 2012, l'année qui a connu des augmentations salariales exceptionnelles, le produit de l'IRG/salaires a été de 572 mds de DA, de loin supérieur aux 251 mds de DA résultant de l'IBS.

L'IRG/salaires, le plus rentable des impôts !

L'IRG/salaires et l'IBS se chiffraient respectivement à 382,6 mds de DA et à 245,8 mds de DA en 2011, à 82,8 mds de DA et

62,6 mds de DA en 2005 et à 34,3 mds de DA et 32,2 mds de DA en 2000, selon la même source. Le recouvrement de l'enregistrement et des timbres rapportait par ailleurs 31 mds de DA au 1er semestre de l'année, selon la Ddpp.

Les impôts sur les affaires se sont de leur côté chiffrés à près de 370 mds de DA.

Sujette à de multiples exonérations, la TVA imposée aux importations a été de 222,5 mds de DA alors que celle imposée à la consommation intérieure n'a pas dépassé 118 mds de DA durant la même période. Le Trésor a enfin encaissé 20,3 mds de DA seulement grâce à la TIC (Taxe intérieure sur la consommation) recouvrée à fin juin. En Algérie, le recouvrement de l'IRG et quasiment toujours plus rentable que celui de l'IBS, alors que le rendement des impôts indirectes, notamment la TVA, demeure timide comparé aux potentialités de l'économie nationale, selon des économistes.

En 2012, les impôts sur les revenus et les bénéfices (IRG et IBS) ont totalisé 886 mds de DA alors que les impôts sur les biens et services n'ont rapporté que 685 mds de DA. Contacté par l'APS pour analyser ces données, l'économiste Abdelhak Lamiri a expliqué que, pour les impôts directs, «l'impôt sur le travail (IRG) rapporte plus que l'impôt sur le capital dans tous les pays du monde, mais l'origine de

cela diffère». Dans les pays industrialisés, comme la France par exemple, «la taxe sur les dividendes imposée aux actionnaires des entreprises et considérée comme une taxe sur le revenu, est très élevée : elle atteint 75%. Elle fait donc augmenter l'impôt sur le revenu global», a-t-il expliqué. En revanche, en Algérie l'impôt sur les dividendes, qui ne dépasse pas 10% d'après lui, est imposé à l'entreprise et non pas à l'individu. Il ne contribue pas vraiment à l'IRG», a-t-il soutenu. Si l'IRG en Algérie est conséquent, ce sont donc les salariés qui ont sont l'origine principale, a-t-il déduit.

Quant à la faiblesse des impôts sur les biens et services, D' Lamiri pointe du doigt «les limites du marché algérien qui compte près de 700.000 PME alors qu'il lui en faut au moins 1,5 million» ainsi que «les sous déclarations fiscales pratiquées par la majorité des entreprises pour faire face à la concurrence de l'informel».

Par ailleurs, les recettes douanières recouvrées durant les six premiers mois de l'année ont atteint 204,4 mds de DA contre un recouvrement de 355,2 durant toute l'année 2012 et de 222,3 en 2011.

Les recettes des Domaines, un produit non fiscal, ont enfin rapporté 12,4 mds de DA durant la même période contre 26 mds de DA durant toute l'année 2012.

AGRICULTURE

Forte hausse de la facture des importations de blé à fin août

Les importations algériennes de blé ont augmenté de 17% durant les huit premiers mois de 2013, pour atteindre 1,52 milliard de dollars, a-t-on appris mardi auprès des Douanes.

La facture des importations de blé était de 1,3 milliard de dollars à la même période en 2012, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

En volume, les importations de blé (tendre et dur) ont atteint 4,223 millions de tonnes contre 4,055 millions de tonnes au cours de la même période de référence, en hausse de plus de 4%, selon les chiffres du Cnis obtenus par l'APS.

Les achats du blé tendre, dont le pays est grand consommateur, ont atteint près de 1,14 milliard de dollars pour une quantité de 3,260 millions de tonnes, en hausse respectivement de 29,5% en valeur et de 7,5% en quantités. L'Algérie reste l'un des premiers importateurs de blé au monde notamment en blé tendre dont le pays, grand consommateur, connaît un dé-

ficit structurel. Pour le blé dur, les importations ont légèrement reculé à fin août dernier pour atteindre 384,6 millions de dollars (955,807 tonnes) contre 424,9 millions de dollars pour l'achat de 1,022 million de tonnes durant la même période en 2012.

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la production céréalière de la campagne 2012-2013 sera «bonne» grâce à de bonnes conditions climatiques. L'Algérie a produit 5,12 millions de tonnes de céréales lors de la campagne 2011-2012 contre 4,24 millions de tonnes en 2010-2011 et 4,5 millions de tonnes en 2009-2010, alors qu'un record de 6,12 millions de tonnes avait été enregistré en 2008-2009. Les besoins de l'Algérie en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes par an. Avec l'Egypte, l'Algérie est l'un des premiers importateurs de blé au monde, notamment pour le blé tendre.

INVESTISSEMENT

Séminaire lundi prochain à Boumerdès sur l'investissement

Un séminaire sur l'investissement sera organisé lundi prochain à Boumerdès par la Chambre régionale de commerce et d'industrie du Sahel, a annoncé la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Cette rencontre, qui s'adresse aux investisseurs et aux opérateurs économiques, permettra aux participants d'effectuer un constat sur l'investissement dans cette wilaya, d'apporter un éclairage

sur les différentes mesures incitatives de soutien au secteur et de présenter les opportunités qui s'offrent aux investisseurs.

L'objectif du séminaire étant l'élaboration de recommandations pour le développement de l'investissement, la valorisation des atouts multiples de la wilaya (richesses naturelles, position géographique, main d'œuvre, structures et infrastructures) et la vulgarisation de cette wilaya

dans la stratégie de développement national.

En marge des travaux du séminaire, des communications sont prévues autour de thèmes comme le foncier économique de Boumerdès, les opportunités et les mesures incitatives de l'investissement dans la wilaya ainsi que le financement des projets.

En outre, il est prévu l'organisation d'ateliers sur l'optimisation de l'intégra-

AÏD EL ADHA

Plusieurs mesures pour contrôler le cheptel et les conditions d'abattage

Toutes les mesures ont été prises en prévision de l'Aïd El Adha, notamment à travers le contrôle vétérinaire du cheptel, des espaces de vente de moutons et des conditions d'abattage, a indiqué lundi le ministère de l'Agriculture et du développement rural.

En plus du lancement, comme chaque année, de l'opération «Aïd sans kyste» pour sensibiliser sur cette maladie transmissible, le ministère rappelle dans un communiqué que les services vétérinaires des wilayas pourvoyeuses de cheptels délivrent des certificats de bonne santé devant accompagner les animaux lors de leurs déplacements. La vente de cheptels et les lieux de rassemblement sont préalablement fixés par arrêté de wilaya parallèlement à la mise en place d'un réseau d'information efficace à l'adresse des citoyens ainsi que «la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées, en y incluant les radios locales pour assurer une large diffusion des messages de sensibilisation», souligne le ministère.

Le jour de l'Aïd, tous les établissements d'abattage seront ouverts pour inciter les citoyens à sacrifier leurs animaux dans une enceinte conforme et contrôlée, ajoute la même source, qui souligne que des permanences seront assurées par les services vétérinaires de wilaya ainsi qu'au niveau des APC. En outre, des brigades mobiles de vétérinaires effectueront des tournées dans les différents lieux susceptibles d'abriter des abattages (maisons, placettes...) notamment en milieu rural pour contrôler et répondre aux besoins et aux sollicitations des citoyens, a-t-on ajouté.

D'autres équipes seront mobilisées sur l'ensemble du territoire national afin de veiller au contrôle sanitaire des carcasses et des organes d'animaux sacrifiés.

Dans ce cadre, précise le communiqué, les services de voirie de wilaya ont été instruits pour récupérer les carcasses et organes des animaux sacrifiés, ainsi que les détritus (paille, cornes, onglets, bouse) et les acheminer vers des lieux d'enfouissement ou d'incinération par souci d'hygiène. Par ailleurs, le ministère a déjà mis en œuvre un programme de prévention et de sensibilisation, destiné aux éleveurs, afin de prévenir le bétail contre les diverses maladies et qui sera suivi d'une «campagne intensive de vaccination», selon le communiqué. Le ministère de l'Agriculture a appelé les consommateurs et les maquignons à éviter l'abattage des brebis et des agnelles dont l'effectif est estimé à près de 14 millions de têtes afin de sauvegarder ce patrimoine animalier reproducteur, rappelant que l'abattage des agnelles est interdit par un décret promulgué en 1991.

Le cheptel national compte 25 millions de têtes d'ovins, 2 millions de bovins, et quatre millions de caprins, selon le ministère, qui souligne que d'importantes mesures ont été prises par les pouvoirs publics afin de promouvoir, développer et améliorer la filière des viandes rouges.

tion professionnelle dans le milieu du travail ou en activité libérale (soutenue par l'Etat: Ansec et Cnac), l'évaluation de l'offre d'investissement et d'identification des filières industrielles à potentiel.

Seront également abordés les thèmes du foncier économique, l'objectif du développement industriel local ainsi que la problématique du financement de projets d'investissement.

GENDARMERIE-MÉDIAS
La relation
Gendarmerie
nationale-
médias
soulignée à Oum
El Bouaghi

Le commandant du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale (Constantine), le général Amar Bahlouli, a insisté lundi à Oum El Bouaghi, sur «l'importance de la relation avec les médias nationaux pour transmettre le message de la Gendarmerie nationale».

Le général Bahlouli qui présidait la cérémonie d'installation officielle du lieutenant-colonel Redha Hamadouche dans ses fonctions de commandant du groupement de wilaya de ce corps constitué, a estimé que la transmission fidèle de ce message permet à la Gendarmerie nationale de jouer pleinement son rôle dans la société.

Le commandant du 5^e commandement régional a également considéré que les médias nationaux sont un «facteur important», non seulement pour mettre en avant les efforts de la Gendarmerie nationale, mais aussi pour faire connaître à la société le «rôle sécuritaire décisif» de ce corps et les attentes de son commandement et des citoyens.

Le général Bahlouli a également rappelé, au cours de cette cérémonie à laquelle ont assisté les autorités locales, civiles militaires et judiciaires, que l'installation du nouveau commandant de groupement s'inscrit dans le cadre d'un plan de mutations arrêté pour l'année 2013.

Un plan, a-t-il ajouté, visant à consolider l'efficacité de ce corps sur le terrain et à renforcer l'efficience de la prise en charge des préoccupations des citoyens pour leur défense et celle de leurs biens, en plus du raffermissement de la confiance entre la Gendarmerie nationale et les citoyens.

BATNA
Deux bandes de
voleurs de bétail
mises hors d'état
de nuire

Deux bandes de malfaiteurs constituées de 16 individus, spécialisées dans le vol de bétail, ont été mises hors d'état de nuire, à Batna, «durant la têra semaine du mois en cours» par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, mardi, auprès du groupement de wilaya de ce corps constitué. Une opération menée par les gendarmes a permis de récupérer 50 têtes d'ovins volés, ainsi qu'un camion servant à leur transport et un véhicule de tourisme utilisé comme «véhicule de reconnaissance» lors des déplacements du bétail. La première bande appréhendée, formée de onze personnes de 23 à 80 ans, dont deux repris de justice, activait sur l'axe Sétif-Batna-Khencela-Oum El Bouaghi, tandis que le second groupe, constitué de 5 individus (19 à 33 ans) dont un repris de justice, a été surpris par les gendarmes près de la localité de Tax-lent (Batna). Quatre personnes de cette bande ont été arrêtées au moment où une cinquième -dûment identifiée- est activement recherchée, a-t-on indiqué de même source.

Présentés devant la justice, trois des onze malfaiteurs constituant la première bande ont été écouvrés, de même que les 4 individus composant le second groupe, le reste s'étant vu délivrer des citations directes à comparaître, ont conclu les services de la Gendarmerie nationale

APS

BORDJ EL KIFFAN

Les frères combrioleurs

En ce mois de septembre 2013, le tribunal criminel a eu à se prononcer sur une affaire d'association de malfaiteurs et de vol qualifié.

A.Ferrag

L'on croirait à une mode ! L'on s'absente pour quelques jours et, au retour, la maison est vidée de ses meubles, de ses objets les plus précieux et de tout ce qui a de la valeur en général.

Grande déception, mais aussi constatation d'un phénomène qui prend de l'ampleur dans tous les coins du pays.

Tout passe : bijouterie, appartements, multiples commerces, villas luxueuses.

Justement, en ce mois de septembre 2013, le tribunal criminel d'Alger traite une affaire de vol qualifié dont les faits remontent au 29 octobre 2011 à Bordj El Kiffan. Ahmed, habite une luxueuse villa, s'absente pour quelque temps, au grand bonheur de quatre malfaiteurs liés par le



sang, ils sont frères et voisins de la victime.

Ainsi, profitant de cette aubaine, Samir, Hamid, Amine et Farid échafaudent un plan afin de s'introduire chez leur voisin et le combrioler.

Pour cela, ils font appel à deux complices en l'occurrence Boualem et Kamel. Tout s'est déroulé selon leurs espérances et ils réussissent ainsi à emporter quelque cinquante millions de centimes en bijoux et autres objets précieux.

Trois jours plus tard, Amine, l'un des frères, est surpris avec les bijoux volés et l'on procède aussitôt à son arrestation. Une enquête cerne ensuite le reste de la bande, qui demeure hélas incomplète, car les deux complices, Boualem et Kamel, se sont évadés dans la nature. Mais au cours du procès, ces deux derniers seront condamnés par contumace à une peine de 10 ans de prison.

Les frères combrioleurs, pour leur part, ne nient pas les faits retenus contre eux. Ils reconnaissent avoir élaboré un plan dont le but de combrioler leur voisin, le sachant absent.

Alors que l'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes, le représentant du ministère public met le doigt sur le «phénomène de combriolage» qui prend de l'ampleur ces dernières années et requiert 10 ans de prison ferme à l'encontre de Boualem, Kamel et Farid et sept ans de prison pour les autres mis en cause.

La Cour se retire pour délibérer et rend ensuite son verdict : les quatre frères sont condamnés à huit ans de prison ferme, et les deux complices en fuite, Kamel et Boualem, comme précisé précédemment, à 10 ans de prison par contumace.

M'SILA
Des chômeurs
manifestent devant le
siege de l'APC de M'Djadet

Plusieurs dizaines de chômeurs organisent depuis le début de la semaine, un sit-in devant le siège de l'APC de M'Djadet, à 120 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila pour réclamer la libération des 110 postes d'emplois que la commune avait bénéficié dernièrement, a-t-on appris de sources locales. «Nous revendiquons des emplois stables, permanents et la priorité dans l'embauche», a déclaré un des manifestants qui menacent de bloquer le siège de l'APC.

M.B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

7 morts et 34 blessés durant la journée du 23 septembre

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et trente quatre (34) autres ont été blessées dans vingt-deux (22) accidents de la circulation routière survenus durant la journée du 23 septembre 2013, dans seize (16) wilayas du pays, indique mardi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Durant la journée du 23 septembre 2013, vingt-deux (22) accidents de la circulation dont six (06) mortels et seize (16) corporels ont été constatés par

2 morts et 99 blessés en deux jours

Deux personnes ont trouvé la mort et 99 autres ont été blessées dans 81 accidents de la route survenus les 20 et 21 septembre en zones urbaines, indique lundi un bilan des services de la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn). Le facteur humain est responsable à plus de 90 % de

la majorité des accidents enregistrés en zones urbaines, selon un constat des mêmes services. A cet effet, la Dgserrière son appel à tous les usagers de la voie publique, notamment les conducteurs, «à faire preuve de vigilance et à soumettre leurs véhicules à un contrôle régulier».

TISSEMSILT

5 ha d'arbres forestiers détruits par un incendie à Ammari

Un feu de forêt s'est déclaré lundi dans la commune de Ammari (Tissemsilt), détruisant plus de 5 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris auprès de la protection civile. L'incendie qui s'est déclaré dans la forêt «Moutawaidine» a détruit des variétés de pin d'Alep et de chêne, a précisé la même source, soulignant que l'intervention rapide des éléments de la protection civile appuyés par ceux de la subdivision des forêts de Tissemsilt, a empêché la propagation des flammes à d'autres espaces de la forêt et aux habitations rurales avoisinantes. L'opération de circonscription de cet incendie a duré plus de trois heures durant lesquelles des moyens importants humains et matériels ont été mobilisés dont deux camions citerne et quatre véhicules tout terrain équipés de citerne, selon la même source qui a souligné que les causes de ce feu de forêt restent encore inconnues.

SANTÉ

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf

«Déterminé à opérer le changement» dans le secteur

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a affirmé dimanche à Alger qu'il était «déterminé à opérer le changement» dans le secteur.



Lors de sa visite à l'hôpital Salim Zmirli d'El Harrach et au CHU Hassani Isaâd de Béni Messous, M. Boudiaf a exprimé sa détermination «à opérer le changement dans le secteur, notamment en matière de gestion».

Les chefs de services de différentes spécialités ont saisi cette occasion pour exposer au ministre les problèmes qui entravent le développement du secteur de la santé, dont la bureaucratie. Le premier responsable du secteur a promis d'«œuvrer» à la résolution de ce problème sur les plans interne et externe.

M. Boudiaf a souligné qu'il était «porteur» d'un projet de changement qui concerne la gestion du secteur et qu'il œuvrera à sa mise en oeuvre sur le terrain en collaboration avec les acteurs concernés.

Par ailleurs, le ministre a mis en garde les responsables des établissements sanitaires d'une éventuelle pénurie des

médicaments et vaccins. Il a dans ce sens souligné que l'Etat a mobilisé d'«importants» moyens pour améliorer les prestations et fournir les médicaments aux malades, qualifiant la privation du patient des médicaments d'«inadmissible».

S'agissant du retard accusé dans l'introduction de l'informatique dans le secteur sanitaire, M. Boudiaf a exprimé sa détermination à en finir avec ce problème «définitivement» au cours de l'année prochaine.

Pour ce qui est du déficit enregistré en matière de ressources humaines, notamment dans le corps paramédical, le ministre a souligné que ce problème sera réglé progressivement grâce à la formation de plus de 8 000 agents.

M. Boudiaf a soullevé en outre un autre problème majeur qui a trait aux urgences médicales et à l'accueil. Il a à ce propos appelé les responsables des établissements de santé à veiller à l'amélioration

des prestations et du fonctionnement au sein de leurs services.

S'agissant du cancer et des problèmes y afférents, M. Boudiaf a souligné la nécessité de parvenir à un «consensus» sur la prise en charge de cette maladie, notamment en matière d'acquisition des antidouleurs (morphine).

Les responsables des établissements sanitaires ont soulevé certaines préoccupations dont les agressions dont font l'objet les travailleurs des services d'urgences, notamment de nuit. A ce propos, le ministre a appelé au renforcement de la sécurité dans ces établissements à travers la signature de conventions avec des établissements privés spécialisés.

Le premier responsable du secteur a estimé que ces dysfonctionnements sont dus au «facteur humain» et au «manque de communication», sur les plans interne et externe, outre des problèmes de gestion et d'organisation.

**EL-BAYADH
370 postes accordés au secteur de la santé**

Quelque 373 postes d'emploi ont été accordés cette année par le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya. La DSPRH a fait état de 223 postes dégagés par le secteur pour les contractuels exerçant par volume horaire, 35 postes pour les médecins spécialistes et 30 autres pour les praticiens généralistes. L'établissement public hospitalier (EPH) «Moha-

med Boudiaf» à El-Bayadh a vu cette année son encadrement médical spécialisé renforcé par l'apport de 16 praticiens spécialisés en médecine légale, radiologie, pédiatrie, ORL, ophtalmologie et cancérologie.

L'EPH de la commune de Labiodh Sidi-Cheikh a été renforcé par 5 médecins spécialistes, dont 2 gynécologues-obstétriciens, a-t-on ajouté à la DSPRH.

En dépit des postes budgétaires disponibles, le secteur accuse un déficit en méde-

cins généralistes, à considérer que les admis des concours de recrutement préfèrent généralement pour l'exercice au niveau des structures médicales du Nord du pays, a-t-on souligné de même source.

Selon la DSPRH, 49 aides-soignants, nouvellement promus de l'annexe de la formation paramédicale d'El-Bayadh, seront affectés dans différentes structures médicales de la wilaya, notamment dans les communes enclavées.

1.000

piqûres de scorpion depuis le début de l'année à Laghouat

Mille six (1.006) cas d'envenimation scorpienne, dont un décès (fillette de 7 ans), ont été enregistrés depuis le début de l'année dans la wilaya de Laghouat, a indiqué la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Ces piqûres de scorpion ont été signalées à travers notamment les communes de Gueltat Sidi-Sââd, Ain Sidi-Ali, El-Beida, Brida, Ksar El-Hirane et La-Laghout, a-t-on signalé. Le nombre des cas

d'envenimation scorpienne a connu, durant cette période, une baisse relative, par rapport à la même période de l'année dernière. En 2012, 1.035 cas de piqûres de scorpion ont été enregistrés, dont un décès, a-t-on fait savoir. Pour les services de la santé, l'intensification des efforts de sensibilisation contre ce fléau demeure nécessaire, notamment dans les régions rurales, pour prodiguer à leurs populations des conseils de premiers

secours et de prévention contre l'envenimation scorpienne. La DSPRH a fait part, dans ce cadre, de la mobilisation de six équipes médicales qui ont sillonné les régions connaissant le plus grand nombre de cas d'envenimation scorpienne, en plus de l'acquisition de 12 ambulances pour faciliter l'évacuation des victimes du scorpion dans les zones enclavées.

APS

«Seul le malade est notre priorité»

● **Le ministre de la Santé s'engage à «impulser» une démarche de partenariat avec les personnels de son secteur**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, s'est engagé hier à impulser une démarche de «partenariat» avec l'ensemble des personnels de santé, soulignant que seul le malade constitue une «priorité» du secteur. «L'ensemble des partenaires sociaux représentatifs seront inscrits dans une démarche de partenariat avec pour seule et unique ambition de réunir toutes les conditions permettant une meilleure prise en charge du malade», lit-on dans une lettre ouverte du ministre adressée aux personnels de son secteur.

«Seul le malade est notre priorité, il doit être notre souci permanent et notre préoccupation constante car c'est lui notre raison d'être», a-t-il poursuivi. «Je tends la main à tous les professionnels de la santé pour réaliser ensemble ce sur quoi en exploitant au mieux les moyens que recèle le secteur pour valoriser les gisements de compétences et donner de nous-même une image plus conforme à notre noble mission», a encore écrit M. Boudiaf dans son message. Il a ajouté que les questions liées à la gestion de nos structures «sont, certes sujets à des critiques pour lesquelles une action continue et permanente doit être engagée dans les brefs délais». «Les potentialités sont à rechercher dans notre secteur qui recèle des énergies et des forces qu'il faudrait naturellement utiliser d'une façon optimale», soutenu le ministre de la Santé. Il s'est dit, par ailleurs «conscient de la complexité des problèmes, qui remettent en cause» les efforts fournis et les acquis enregistrés et qui sont à l'origine de l'insatisfaction tant des citoyens et des pouvoirs publics que des professionnels de la santé.

M. Boudiaf a affiché, également, sa certitude «que rien ne peut être fait sans l'engagement et l'implication de tous les professionnels de santé». Pour lui, «seule l'implication de tous les professionnels de la santé peut assurer une vision partagée et l'adhésion à une mise en œuvre pertinente et efficace des actions visant à redresser le secteur». «J'ai une grande confiance en vous (médecins, paramédicaux ou gestionnaires) en tant que force innovatrice permettant de réaliser les défis qui sont, faut-il le rappeler, une préoccupation constante du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a conclu le ministre de la santé.

Nécessité d'encourager la recherche scientifique sur la méthode d'Illizarov de chirurgie orthopédique

Les participants aux journées médicales algéro-russes sur la technique d'Illizarov ont appelé, hier à Alger, à encourager la recherche scientifique concernant cette méthode de chirurgie orthopédique. Cette technique, qui porte le nom de son inventeur d'origine russe, est appliquée depuis des années en Russie et dans les pays développés et consiste à remplacer une partie des os fragilisés par une maladie à travers la fixation d'instruments métalliques. Ces instruments sont destinés aux personnes atteintes de maladies de la colonne vertébrale, de brûlures ou de maladies génétiques qui fragilisent les os et empêchent leur croissance. Dans ce cadre, les participants aux journées médicales de l'hôpital de Douera (ouest d'Alger) spécialisées en orthopédie ont souligné que le nombre des malades nécessitant cette méthode en Algérie est «très élevé». Le chef de service de chirurgie orthopédique à l'hôpital de Douera, le P Saïghi Bouaouina a souligné que les services hospitaliers spécialisés ont entamé, depuis quelques années, l'application de cette technique qui «n'est toujours pas encore développée».

AGRICULTURE

Plus de 2,6 millions de quintaux de céréales produits à Tlemcen

Une production de plus de 2,6 millions de quintaux de céréales a été réalisée dans la wilaya de Tlemcen pour la campagne agricole 2012/2013, a-t-on appris lundi auprès d'un responsable de la direction des services agricoles. Cette production record jamais atteinte dans cette wilaya a été favorisée par une bonne pluviométrie estimée à 550 millimètres et la mobilisation de tous les moyens nécessaires (grains, engrains...), a indiqué M. Zaoui Abdelghani. Il a relevé en outre qu'en plus de la pluviométrie favorable, certains céréaliculteurs ont procédé à l'irrigation complémentaire d'une superficie de l'ordre de 2 700 hectares sur une superficie totale semée estimée à 168 450 hectares durant cette saison.

Une quantité de blé de plus de 1,2 million de quintaux a été collectée durant cette saison par la Ccls, a précisé le même responsable qui a ajouté que la wilaya de Tlemcen a enregistré l'entrée au sein du «club des 50 qx» de nouveaux céréaliculteurs dont le rendement a dépassé 50 qx par hectare. Leur nombre a atteint durant cette campagne 34 céréaliculteurs alors qu'ils étaient huit la saison précédente. Le plus haut rendement à l'hectare enregistré à Tlemcen a été de 66 quintaux, a-t-il indiqué. Par ailleurs, la même source souligne que les préparatifs pour la campagne labours-semaines sont en cours et tous les moyens seront mobilisés afin d'égaliser la production de la saison 2012/2013 ou la dépasser notamment avec la mise en place du guichet unique au niveau de la Ccls devant faciliter aux agriculteurs de bénéficier du crédit Rfig. La même responsable invite les fellahs à utiliser les semoirs disponibles au niveau de la Ccls afin de mieux maîtriser l'opération de semaines.

La politique de gestion de l'eau d'irrigation débattue à Aïn Temouchent

La politique de la gestion de l'eau a fait l'objet d'un débat lors d'une rencontre régionale regroupant, lundi à Aïn Temouchent, les représentants des services agricoles de 12 wilayas de l'Ouest. La rencontre trimestrielle d'évaluation s'est penchée sur la situation actuelle et les objectifs du plan quinquennal 2015-2019 en matière d'irrigation agricole et d'économie de l'eau dans ce domaine. Ce dernier verra le remplacement du système gravitaire de l'eau par des équipements économisateurs, a-t-on indiqué. «Cela permettra, non seulement, d'économiser l'eau d'irrigation, mais aussi le renforcement des superficies irriguées par le rajout d'autres parcelles agricoles», a-t-on souligné. Chaque wilaya a présenté un rapport sur la situation de l'irrigation agricole et des actions de sensibilisation engagées dans le domaine de l'économie de l'eau, outre l'évaluation des superficies agricoles irriguées. L'introduction de nouvelles techniques d'utilisation de l'eau d'irrigation agricole, en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays, a été également débattue à cette occasion, tout comme l'irrigation complémentaire, estimée très importante, surtout dans le domaine de l'irrigation des grandes cultures dont les céréales. La représentante de la wilaya de Saida a signalé que la direction des services agricoles (DSA) n'a irrigué qu'une superficie de 600 hectares sur une superficie irriguée de l'ordre de 9 600 ha, en raison de la bonne pluviométrie enregistrée durant cette saison agricole. Cette démarche a été également adoptée à Tlemcen où la DSA n'a irrigué que 2 067 ha sur une surface irriguée totale estimée à 6 067 ha, a-t-on encore indiqué.

APS

HABITAT

Nécessité de réviser des dispositions de la nouvelle loi organisant la promotion immobilière

Des promoteurs immobiliers ont appelé, lundi à Oran, à la révision et à l'allègement des dispositions de la loi 04-11 portant organisation de l'activité de promotion immobilière.

Ces revendications ont été formulées lors d'un colloque national sur la promotion immobilière, organisé par la Confédération générale du patronat algérien section bâtiment et travaux publics (CGP-Btp), en présence de promoteurs immobiliers de différentes régions du pays, venus soulever leurs préoccupations et leurs propositions pour les soumettre à la prochaine réunion de la tripartite.

Les participants ont été unanimes à qualifier cette nouvelle loi «injuste» faisant remarquer que 17 des 70 articles la composant, renferment des dispositions pénales conduisant à la régression du secteur de la promotion immobilière. Le président de la CGP-Btp, M. Abdelladjid Dennouci a estimé que cette loi «injuste» envers le secteur de la promotion immobilière a été à l'origine de l'échec de plusieurs projets d'habitat.

Cette loi exclut les entrepreneurs privés de la réalisation de projets d'habitat dont 90 pc sont détenus par l'Etat, a-t-il souligné rappelant que «les lois étaient,



dans le passé, plus simples et plus faciles à appliquer et que les relations avec les banques et la Caisse nationale du logement (CNL) n'étaient pas aussi compliquées comme aujourd'hui, à tel point que beaucoup de promoteurs ont changé d'activités pour fuir la bureaucratie et les entraves». Il a ajouté que «des promoteurs immobiliers algériens méritent d'être plus impliqués dans les projets de développement, car ils peuvent relever les défis du programme quinquennal 2010-2014, à condition d'évoluer dans un environnement purement concurrentiel».

Des intervenants d'Oran, Sétif, Saida et Tiaret ont demandé de bénéficier des mêmes avantages que les sociétés étrangères en BTP et de considérer la promotion immobilière comme investissement.

Parmi les revendications à soumettre à la prochaine tripartite, il est à citer, la réouverture des centres régionaux de contrôle technique de la construction (CTC) ayant épargné du temps aux promoteurs immobiliers et celle du champs

aux privés. Ils ont également appelé à fixer des délais aux autres entreprises participantes aux projets d'habitat, à l'instar de Sonelgaz, les sociétés des eaux qui sont, dans de nombreux cas, à l'origine de retard dans la livraison des projets où le promoteur se voit pénalisé.

En plus de facilitez d'accès de crédits bancaires, ils ont également suggéré de ne pas soumettre les promoteurs en difficultés financières à l'imposition pour une durée déterminée afin de leur permettre redresser leurs situations financières.

D'autre part, compte tenu de la difficulté d'obtenir une grande assiette foncière dans de nombreuses régions du pays, des promoteurs ont demandé des permis de construire de grands immeubles, chose rare actuellement.

Ils ont également insisté sur la nécessité de libérer le foncier pour l'accueil de projets immobiliers promotionnels libres et aidés. 6 000 promoteurs immobiliers activent au niveau national.

Ouargla : 60 logements LPL distribués avant la fin du mois à Mégarine

Un quota de soixante (60) logements de type publics locatifs (LPL), réalisé au niveau de la daïra de Mégarine (70 km au nord du chef-lieu de wilaya de Ouargla), sera distribué avant la fin de ce mois de septembre, a-t-on appris lundi auprès des responsables de cette collectivité locale.

Les services concernés de la daïra de Mégarine devront afficher la liste des bénéficiaires de ces logements dans les tout prochains jours, a précisé le chef de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed El-Hadi Hadjadj.

Le même responsable a annoncé également la distribu-

tion prochaine de 36 logements, achevés, au profit du personnel enseignant du secteur de l'éducation. Dans le cadre des programmes d'habitat en cours de réalisation à Mégarine, figurent un projet de 100 unités de logements sociaux locatifs, inscrits dans le cadre de l'actuel programme quinquennal, a-t-on ajouté de même source. Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla, M. Ali Bouguerra, n'a pas manqué de mettre l'accent sur la nécessité d'accélérer les travaux d'alimentation des logements en énergie électrique, lors de sa visite de terrain dimanche à cette daïra.

100

nouveaux enseignants pour l'Université de Tébessa

L'université de Tébessa a renforcé son encadrement pédagogique, pour l'année 2013-2014, par le recrutement de 100 nouveaux enseignants titulaires de doctorats et de magisters, a indiqué lundi son recteur, le P^r Saïd Fekra.

Il s'agit principalement de maîtres de conférences et de maîtres-assistants affectés dans les différentes facultés de l'université, notamment celles des

Langues et des Lettres, des Sciences et de la Technologie, des Sciences sociales et humaines, d'informatique et d'Education physique et sportive, a précisé le responsable. Ces nouveaux ef-

flectifs portent à près de 750 le nombre d'enseignants dans cette université constituée à l'heure actuelle de six facultés où sont inscrits, quelque 14 500 étudiants, a-t-on souligné de même source. Le secteur de l'enseignement supérieur a connu un développement «remarquable» dans la wilaya de Tébessa, caractérisé par la multiplication de structures socio-pédagogiques dans le cadre de plusieurs programmes de développement initiés ces dernières années, a par ailleurs souligné le recteur, rappelant qu'un montant de 650 millions de dinars a été consacré au secteur au titre de l'actuel quinquennat.

Une session de formation d'une semaine a été lancée, dimanche à Blida, par des experts du Royaume-Uni au profit de 87 inspecteurs de langue anglaise de l'enseignement moyen, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre les deux pays dans le secteur de l'éducation. Ces inspecteurs, qui ont déjà effectué, depuis 2012, quatre visites d'études intensives au niveau de l'institut Norwich, en Grande-Bretagne, et bénéficié de cours à distance, poursuivent ces stages dédiés essentiellement aux programmes scolaires, a expliqué lundi à l'APS M^{me} Lamia Kenifed, chargée de communication au British Council. La session de formation qui se déroule au lycée Bentififa sera suivie par d'autres stages au profit d'un «nombre important» d'inspecteurs de cette langue, a-t-elle ajouté, rappelant, en outre, que 2 000 enseignants ont déjà été formés dans ce cadre depuis 2008. L'ambassadeur britannique en Algérie, Martyn Roper, s'est félicité, lors de son allocution d'ouverture de ce stage, du «développement de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le secteur de l'éducation», rappelant que les deux pays «travaillent sur un mémorandum d'entente sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue anglaise», comme convenu par le ministre de l'Éducation nationale, Abdellatif Baba Ahmed, et Lord Risby, représentant du Premier ministre britannique, chargé de la promotion du partenariat avec l'Algérie, indique un communiqué du British Council.

B L I D A
Formation au profit de 87 inspecteurs de langue anglaise

CINEMA

Le festival d'Oran devient un important rendez-vous du 7^e art arabe



Plusieurs personnalités du 7^e art arabe, présentes à la 7^e édition du Festival d'Oran du film arabe (FOFA), ouverte dans la soirée de lundi, ont estimé que cette manifestation est devenue «un rendez-vous culturel arabe incontournable».

Le comédien syrien Assaad Faddha, honoré à l'ouverture de cette manifestation et qui figure au générique du long métrage en lice «Meriem» a fait part de sa joie d'être invité à Oran. «Je suis fier de ma participation à cet important festival qui réunit la famille du cinéma arabe et il est du devoir de tout un chacun de contribuer à son enrichissement et à son développement. Je souhaite plein de succès et de réussite au FOFA», a-t-il confié à l'APS. L'intervenant a exprimé sa grande gratitude pour l'hommage spécial qui lui a été rendu à l'ouverture du Festival. «L'hommage prend une plus grande signification lorsqu'il est rendu par un pays, comme l'Algérie, auquel je vous une grande amour, et qui entretient des relations solides et historiques avec mon pays, la Syrie», a-t-il ajouté.

La grande comédienne égyptienne Leïla Tahar a, pour sa part, considéré que «le FOFA incarne l'un des symboles de l'unité et de la solidarité arabes» et qu'il suscite un intérêt de plus en plus grand auprès des férus du 7^e art.

L'actrice n'a pas manqué de faire partie de son immense bonheur de se retrouver à Oran pour prendre part à son festival qui l'a honorée pour son parcours artistique.

Le réalisateur algérien Ahmed Rachedi, honoré également, a noté que le festival d'Oran est l'unique en son genre, en se consacrant exclusivement au film arabe.

Il a également ajouté que ce rendez-vous cinématographique a permis l'émergence des jeunes figures cinématographiques tout en contribuant à la promotion des films arabes et à l'amorce d'un débat pouvant aider au développement et à la modernisation de l'industrie du cinéma arabe.

La commissaire du festival, Mme Rabéa Moussaoui, a mis l'accent dans son allocution d'ouverture du festival, sur la présence quantitative et qualitative des artistes arabes lors des éditions successives du festival lui conférant une valeur réelle et une grande crédibilité.

Elle a ajouté que le festival d'Oran œuvre à honorer les pionniers et les grandes figures du cinéma arabe ont fortement influencé cet art. Il est à rappeler que la cérémonie d'ouverture a connu la présence d'une pléiade de stars du cinéma arabe, des autorités locales et de diplomates représentant des pays arabes. Le coup d'envoi du festival a été donné avec la projection du premier film de fiction de l'Algérie indépendante, «Une si jeune paix», du cinéaste et militant anticolonialiste Jacques Charby, ami et défenseur de la cause algérienne.

THEÂTRE

La pièce de théâtre «Er'Rfaâ» pour que vive l'Algérie

La pièce de théâtre «Er'Rfaâ» a été présentée lundi au Théâtre national algérien (TNA), en ouverture des 6^e Journées du Théâtre du Sud du 23 au 30 septembre courant, avec la mise en valeur, par l'absurde, de la détermination indiscutable, fortement ressentie par tous, de combattre l'ennemi colonial pour l'indépendance de l'Algérie.

Mis en scène par Azzouz Abdulkader, sur un texte de Larbi Boulbina, le spectacle, d'une durée d'un peu plus d'une heure, se caractérise par la force du propos qui a imposé une conception dans le registre épique avec un décor à la valeur sémantique hautement symbolique.

«Er'Rfaâ», toponyme d'une région des Aurès dans la réalité, est symbole de tout autre lieu en Algérie où auraient pu se dérouler les mêmes événements qui proposent de refaire l'histoire de l'Algérie en guerre en inversant sa temporalité de manière à prendre pour point de départ le présent et évoluer dans un retour vers le passé.

Exercice fort intéressant dans la mesure où il explore l'état d'esprit de la jeunesse actuelle, avec tous ses problèmes existentiels, devant l'appel solennel de la patrie au combat libérateur. En d'autres termes, la trame de la pièce pose clairement la problématique de savoir si on aurait fait, malgré tous les problèmes socio-économiques actuels, comme ont fait nos aïeux en cas de péril de la nation.

Pour ce faire, la «constitution d'un dossier» pour postuler au combat pour l'indépendance de l'Algérie est posée comme préalable à un jeu qui ne saura établir ses pro-



pres critères car il est question d'un impératif catégorique dicté par la raison sans en donner les raisons.

Evoluant dans une double temporalité, la trame dont les conflits sont d'ordre intellectuel, s'est prêtée à un jeu qui a réveillé le patriotisme et permis au public de sortir avec le sentiment d'être plus renseigné sur lui-même.

Douze comédiens dont cinq femmes ont pris part à ce spectacle dans lequel Wahiba Baâli, Prix du meilleur second rôle féminin, dans «Nedjma», de Kateb Yacine, mise en scène par Ahmed Benâissa, au dernier Festival national du théâtre professionnel(2012), a brillé, donnant la

réplique à ses partenaires qui ont su porter le texte incitant le public à la réflexion. «Er'Rfaâ», pièce de théâtre produite par l'association culturelle des arts dramatiques «Le cri de la scène» de la ville de Tamanrasset, «met en valeur, de manière absurde, l'amour de la patrie et l'esprit de fierté et de révolte puisés du conscient collectif de l'Algérie», explique le metteur en scène, Azzouz Abdulkader.

Auparavant, Aïssa Moulferra, responsable de la programmation et de la diffusion au TNA a ouvert officiellement les 6^e Journées du Théâtre du Sud, au nom du directeur du TNA, M. M'hamed Benguettaf, annonçant la no-

mination honorifique du metteur en scène et comédien Ahmed Benâissa au parraînage de ces journées et informant de la tenue de master classes dans les techniques de scène et l'occupation intelligente de l'espace scénique.

Les 6^e Journées du Théâtre du Sud se poursuivent au TNA jusqu'au 30 septembre en cours avec, au programme de la 2^e journée, la ville d'Adrar, venue avec deux représentations : «Nazib» (Hémorragie) de la coopérative culturelle «En'Nakhl» dans l'après-midi, et «El Djidâr» (Le mur) de l'Association «Foursane Er'Roukh»(Les cavaliers de la scène) dans la soirée.

FESTIVAL

«Une si jeune paix» de Jacques Charby ouvre la 7^e édition du Festival du film arabe d'Oran

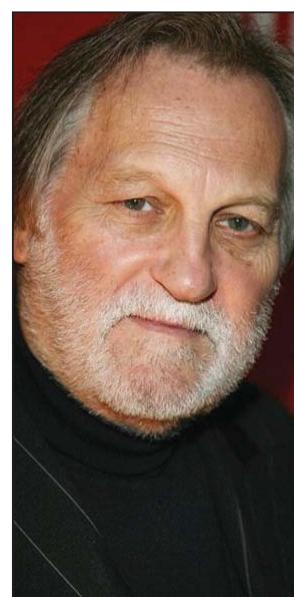
La programmation du film de Jacques Charby, «Une si jeune paix», lundi soir à l'ouverture du Festival d'Oran du film arabe, se veut un hommage à ce réalisateur, auteur de la première œuvre cinématographique algérienne et un militant anticolonial qui a pris fait et cause pour l'indépendance nationale.

«Une si jeune paix» a été tourné en 1964. Il raconte la rivalité entre deux bandes d'enfants, fils de chouhada, pris en charge dans un centre spécialisé, juste après le recouvrement de l'indépendance nationale.

Le film montre comment les traumatismes et les atrocités de la guerre restent encore vivaces et profonds chez les petits orphelins qui ont tout perdu même leur innocence. Dans leur vie quotidienne au centre d'accueil, ils jouent à la guerre, à défaut de goûter et d'apprécier la paix retrouvée.

Pour les connaisseurs, le fait que Jacques Charby signe le premier film de l'Algérie indépendante n'est pas le fruit d'un hasard. C'est l'aboutissement logique de son militantisme en faveur de la cause algérienne en tant que membre du fameux «Réseau Jeanson», avec son épouse Aline.

Dans son livre «Les porteurs d'espoir», Jacques Charby confiait : «Com-



ment, en 1958, me suis-je retrouvé dans un réseau de soutien au Front de libération nationale algérien et ma vie a-t-elle basculé? Bien sûr, les raisons sont multiples, mais je pense que le premier +responsable+ fut Kateb Yacine, que j'avais lu et rencontré. Il m'a ouvert les yeux sur les méfaits du colonialisme français en Algérie, et singulièrement sur la répression du 8 mai 1945, qui l'avait marqué à vie».

Arrêté en février 1960 et incarcéré à la prison de Fresnes, il obtient la liberté médicale, s'évade et se réfugie à Tunis. Condamné par contumace à dix ans de prison, il se fixe à Alger après l'indépendance avant de bénéficier de la loi d'amnistie en 1966 et rentrer en France.

Jacques Charby est resté fidèle à l'Algérie et à son combat de Juste». Il avait à son actif plusieurs ouvrages comme «l'Algérie en prison» et «Les enfants de l'Algérie», censurés en France, comme il a édité un livre en 2004 rassemblant des témoignages sur les membres des réseaux Jeanson et Curiel». Sa disparition, le 1^{er} janvier 2006, avait suscité une grande émotion. Plusieurs hommages lui ont été rendus lors des différents festivals organisés en Algérie, sa seconde patrie et pays qu'il a adulé jusqu'à sa mort.

APS

Comment dorment les nourrissons ?



C'est au cours des quatre premiers mois que les nourrissons organisent petit à petit leur sommeil et acquièrent des horaires stables. À cet âge, le rôle des parents est de les aider à s'habituer aux rythmes quotidiens et à différencier le jour de la nuit. Cet apprentissage nécessite parfois un peu de fermeté, enrobée de beaucoup de douceur.

Combien d'heures un nourrisson doit-il dormir ?

Lors de la semaine qui suit la naissance, le nourrisson dort généralement de vingt à vingt-trois heures par jour, puis de dix-sept à vingt heures jusqu'à l'âge de un mois. Ses heures de sommeil diminuent progressivement au fur et à mesure qu'il grandit et s'éveille, pour atteindre seize à dix-huit heures vers quatre mois. Au début de sa vie, votre bébé est réveillé toutes les trois ou quatre heures par la faim. Il est important de vous adapter à ce rythme et de respecter le sommeil de votre enfant. Pas question de le réveiller parce que c'est l'heure théorique de la tête ! Idéalement, il est préférable de placer votre bébé dans son lit après le câlin qui suit la tétée. S'il pleure, il est préférable de rester ferme et de ne pas le reprendre dans vos bras, quitte à poser une main sur lui pour le rassurer.

Peut-on réveiller un nourrisson si nécessaire ?

Pour réveiller un nourrisson, il est indispensable de repérer dans quelle phase du sommeil il se trouve. Chez les tout-petits, chaque cycle de sommeil débute par une vingtaine de minutes de sommeil lent, divisé en sommeil léger (l'enfant garde son tonus musculaire et réagit aux bruits et au toucher) et en sommeil profond (l'enfant est détendu et ne

réagit plus aux bruits). Le sommeil lent est suivi d'une vingtaine de minutes de sommeil paradoxal durant lequel on observe des mouvements du visage et des yeux, ainsi qu'une respiration irrégulière. Le passage d'un cycle au suivant se traduit par une phase intermédiaire où le bébé soupire et bouge. Si l'on doit réveiller un nourrisson, il est préférable d'attendre qu'il soit dans une phase de sommeil léger ou intermédiaire. Le réveiller à un autre moment sera difficile et l'enfant sera grognon et perturbé. Néanmoins, réveiller un nourrisson doit rester exceptionnel.

Comment coucher un bébé ?

Il est recommandé de coucher un bébé sur le dos ou, éventuellement, sur le côté. L'abandon de la position sur le ventre a fait significativement diminuer le nombre d'enfants victimes de mort subite du nourrisson. Vers cinq ou six mois, il choisira de lui-même sa position préférée et pourra éventuellement dormir sur le ventre (le risque de mort subite est faible après l'âge de six mois).

Pour éviter qu'il ne glisse sous les couvertures, couchez votre bébé de manière à ce qu'il touche le pied du lit ou, mieux, faites-le dormir dans une turbotte ou gîteuse. L'oreiller est proscrit avant l'âge de un an. Veillez à ce qu'il soit toujours tête découverte. Faites-en sorte que la chambre soit suffisamment sombre et qu'elle ne soit pas trop chauffée : 18 à 19 °C

suffisent. Ne le couvrez pas avec des couettes, des couvertures ou autres dessus-de-lit.

L'angoisse de la tombée de la nuit

Certains nourrissons, entre deux et dix semaines, se mettent à pleurer sans raison lorsque la lumière naturelle diminue en fin de journée. Ces angoisses, qui peuvent durer jusqu'à deux heures, correspondent à une phase d'éveil agité propre aux enfants de cet âge. Il n'existe pas de solution spécifique à ce problème qui disparaît spontanément vers le troisième mois. Si cela est le cas de votre enfant, essayez de le rassurer et de le distraire.

Prévenir la mort subite du nourrisson

La mort subite du nourrisson survient chez un enfant en bonne santé pendant son sommeil, lors de sa première année de vie, le plus souvent entre deux et quatre mois. Il n'existe pas de cause déterminée qui expliquerait cet accident. On sait néanmoins que certains facteurs favoriseraient sa survenue : une infection virale ou bactérienne dans les jours précédents, une forte poussée de fièvre chez un enfant trop couvert, des anomalies cardiaques, neurologiques ou métaboliques. Le couchage des bébés sur le dos, tête découverte, sans couette ni oreiller, à température modérée et sur un matelas ferme ont permis de réduire le nombre de morts su-

bites du nourrisson depuis une dizaine d'années. Méfiez-vous des berceaux et couvertures à l'ancienne : certains peuvent être à l'origine d'un étouffement si le bébé se retourne.

Comment aider son bébé à faire ses nuits ?

Le premier mois, le nourrisson dort au mieux trois ou quatre heures d'affilée. Il lui est donc impossible de faire des nuits complètes. Son sommeil et son éveil dépendent de ses besoins nutritionnels et de son horloge interne qui ne distingue pas encore le jour de la nuit. Respectez son rythme, en particulier celui des tétées, vous aiderez le bébé à réguler son sommeil. Un bon moyen de vous adapter à son sommeil haché consiste à dormir en même temps que lui.

Au cours de son deuxième mois, l'enfant dormira un peu plus la nuit (six à huit heures) sans manger. De nouveau, adaptez le rythme des tétées à son rythme. Peu à peu son horloge interne va se régler sur l'alternance du jour et de la nuit, jusqu'à ce qu'il fasse des nuits complètes, en général vers trois ou quatre mois.

Avec un peu de patience, vous pouvez l'aider dans cette transition : Donnez les tétées nocturnes dans le calme et le silence, avec une simple lumière tamisée. Elles se différencient ainsi naturellement des tétées données pendant la journée. Parlez-lui doucement à voix basse. Suivez la tête d'un

câlin plus bref que ceux de la journée, ne tardez pas à le recouvrir après son rot. Ne vous inquiétez pas s'il ne prend pas beaucoup de lait, avec le temps la tête nocturne va disparaître. Évitez de lui donner à manger dès qu'il bouge ou émet un son, au risque de voir perdurer les réveils nocturnes.

Installez une certaine régularité dans ses activités de la journée : les repas, la promenade, le bain, le moment avec papa, etc. L'enfant va s'habituer à cette succession d'activités et allonger petit à petit ses moments d'éveil pendant la journée, et son sommeil durant la nuit. Commencez à ritualiser le coucher : changez-le, mettez-lui son pyjama, tirez les rideaux, couchez-le, dites-lui bonne nuit avec un câlin, allumez son mobile musical ou chantez-lui une berceuse, puis quittez la pièce. Ce rituel le rassurera et lui indiquera que c'est l'heure de dormir. Les premières semaines, votre enfant s'endormira dans vos bras, puis de plus en plus souvent dans son lit.

Faites de son lit un espace rassurant et familier. Idéalement, son lit ne doit pas être trop près de celui des parents pour éviter qu'il ne sente en permanence la présence de ceux-ci autour de lui. Si vous allez chez des amis, emportez un lit pliant et recréez cet espace protégé. Parfois, le bébé inverse son cycle jour-nuit. Dans ce cas, il faut l'aider à reprendre progressivement un cycle normal en le laissant éveillé plus longtemps pendant la journée.

Comment dorment les enfants ?

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il passe moins de temps à dormir, plus de temps à découvrir le monde, et se cale peu à peu sur le rythme des adultes. Néanmoins, il est important de continuer à respecter son horloge interne pour favoriser son sommeil et sa bonne santé.

De quatre mois à un an

Les horaires de l'enfant se stabilisent lorsqu'il atteint l'âge de quatre mois. Il dort de quinze à dix-huit heures par jour, avec des nuits complètes de neuf à douze heures. Vers six mois, le bébé dort de quatorze à dix-huit heures par jour avec une courte sieste le matin, une plus longue en début d'après-midi et une troisième plus courte en fin d'après-midi. Si possible, conservez deux siestes par jour au moins jusqu'à l'âge de un an. Même s'il ne semble pas toujours dormir, allongez-le dans son lit, il se reposera tout de même.

Au-delà de un an, la sieste du matin devient inutile pour la plupart des enfants : une longue sieste dans l'après-midi suffit.

Essayez de coucher votre enfant à heures régulières, tant le soir que pour les siestes. Le soir, mettez-le au lit tôt, entre 20 heures et 21 h 30 selon votre rythme à vous, mais sans attendre qu'il présente des signes de fatigue. Idéalement, le couchage doit se faire lorsque l'enfant montre des signes d'endormissement ; il bâille, se frotte les yeux, suce son pouce ou son doudou, demande un câlin, etc.

Le matin, si vous devez réveiller votre enfant pour l'emmener à la crèche ou chez la nounrice, essayez de le réveiller entre deux cycles de sommeil, même si cela revient à le réveiller plus tôt qu'il n'est nécessaire pour être prêt à l'heure.

Mieux vaut un sommeil plus court qu'un réveil dans une phase de sommeil profond, qui laissera votre enfant grognon et fatigué toute la journée. Ce conseil est applicable à tout âge.



De un à trois ans

À partir de un an, votre enfant peut rechigner à aller se coucher parce qu'il a du mal à décrocher des activités de la journée. Pour faciliter l'endormissement, il est important de disposer d'un moment de disponibilité complète où l'ensemble des petits rituels du coucher seront respectés : par exemple la toilette, la mise en pyjama, la lecture d'une histoire, une berceuse, un câlin ou le coucher du doudou. Douceur et fermeté sont nécessaires pour faire comprendre à l'enfant qu'il est temps de dormir. C'est également à cet âge que les enfants commencent à avoir des cauchemars ou des terreurs nocturnes, en particulier dans un lieu étranger, ou si les rituels du coucher n'ont pas été respectés. Vers l'âge de deux ans, un enfant dort entre douze et quatorze heures par jour, réparties en dix ou douze heures par nuit et une sieste de deux heures.

Ce petit sommeil de l'après-midi doit être maintenu le plus souvent et le plus longtemps possible.

Assurer un sommeil réparateur à ses enfants

Quelques principes simples permettent à votre enfant de s'endormir sereinement et d'être suffisamment reposé : régularité des horaires, environnement calme et confortable, disponibilité des parents au moment du coucher. En respectant ces règles de base, votre enfant ne vivra pas l'heure du coucher comme une punition ou un moment d'anxiété.

De trois à six ans

À cet âge, l'enfant entre à l'école maternelle, il est donc important de le coucher un peu plus tôt le soir, vers 19 ou 20 heures, pour se caler sur les horaires de l'école. Certains enfants de cet âge connaissent une peur irrationnelle d'aller se coucher, parfois liée à des moments d'angoisse vécus dans l'état de semi-conscience qui précède le sommeil : chute dans le vide, secousse du corps, sensation de paralysie, etc. Le lendemain, l'enfant se souvient de ces illusions sensorielles qui peuvent nourrir une peur d'aller se coucher. Parlez-en avec lui pour le rassurer.

De six à douze ans

Entre six et douze ans, le sommeil de l'enfant ressemble beaucoup à celui d'un adulte. Il dort moins de douze heures et ne fait plus de sieste l'après-midi. Il se dépense beaucoup pendant la journée et s'endort généralement facilement le soir. La durée du sommeil varie selon l'enfant. S'il montre des signes d'irritabilité en journée, ou s'il fait de longues grâsses matinées en fin de semaine, c'est sans doute qu'il ne dort pas assez la nuit.

Maintenir un rythme de sommeil régulier

Mettez votre enfant au lit à des heures régulières et couchez-le suffisamment tôt pour qu'il puisse dormir selon ses besoins. Un rythme irrégulier perturbe les phases du sommeil ; l'enfant a du mal à dormir la nuit et sera fatigué la journée. Ce besoin de régularité dans les horaires ne concerne pas seulement le moment du coucher. Pour que l'enfant dorme bien, il est préférable que le rythme de l'ensemble de sa journée soit régulier : repas, école, jeux, bain, télévision, etc. Une journée bien

remplie apporte la fatigue nécessaire à un sommeil profond et de qualité. Limitez cependant les activités trop stimulantes en soirée (sport ou jeux violents, par exemple) qui ont tendance à nuire à l'endormissement. Préférez les activités plus calmes comme dessiner, regarder un dessin animé, lire ou écouter une histoire.

Créer un environnement calme et confortable

Pour qu'un enfant dorme bien, maintenez un certain calme dans la maison tout entière : évitez de faire du bruit, baissez le volume de la télévision.

La chambre ne doit pas être surchauffée ni trop éclairée, même si une veilleuse destinée à le rassurer n'est pas gênante pour son sommeil. À partir d'un certain âge, placez une lampe de chevet à portée de sa main pour qu'il puisse allumer la lumière s'il le désire. La taille de son lit doit lui permettre de choisir sa position pour dormir.

Ritualiser le coucher des enfants

Les petites habitudes du coucher permettent une séparation en douceur. L'enfant est rassuré et peut s'endormir paisiblement. Il s'agit en quelque sorte d'une mise en scène, dans laquelle interviennent habitudes et objets familiers tels que le pyjama, le doudou, la lecture ou la veilleuse, par exemple. Après le brossage des dents et la mise en pyjama, vous pouvez vous asseoir sur le bord de son lit, lui lire une histoire, chanter une berceuse, lui faire un câlin, parler avec lui de sa journée, lui dire bonne nuit et enfin quitter la pièce. Vous devez faire les choses en douceur mais avec une certaine fermeté afin d'éviter de céder au chantage de l'enfant qui veut retarder votre départ (« Encore un bisou ! », « Encore une histoire ! »).

Vous pouvez céder une fois, pour lui faire comprendre que vous restez attentif à ses besoins, mais pour mieux partir après. S'il se met à pleurer, évitez d'accourir de suite pour que cela ne devienne pas une habitude.

Vers l'âge de deux ans, il n'est pas rare qu'un enfant refuse de s'endormir sans la présence d'un de ses parents. Essayez de ne pas céder car cette habitude est difficile à supprimer par la suite. Après le rituel du coucher, quittez la chambre.

Laissez-le pleurer quelques minutes, puis revenez le rassurer et répétez les dernières phases du rituel. S'il continue à pleurer après votre départ, attendez un peu plus longtemps que la première fois avant de revenir le voir. Espacez de plus en plus vos visites. Votre enfant comprendra que, même dans une autre pièce, vous restez présent et vigilant. Il finira par s'endormir.

Gardez ce rituel lorsqu'il ne dort pas à la maison. Pensez à apporter ses objets familiers et surtout n'oubliez pas son doudou préféré (dont il est préférable d'avoir plusieurs exemplaires !). Si pour une raison ou pour une autre vous ne pouvez pas être présent au moment du coucher, préparez-le à cette petite entorse au rituel dès le matin. Rassurez-le en lui précisant que vous viendrez lui dire bonne nuit dans son sommeil.

ENTRÉE EN BOURSE DE TWITTER

Une émancipation de l'oiseau bleu ?

L'annonce, cette semaine, de son intention d'aller en bourse, remet le site de micro-blogging Twitter au-devant des feux de l'actualité et des évaluations des experts et milieux financiers avec, en toile de fond, l'expérience similaire, en mai 2012, de l'IPO (Initial public offering) de Facebook, qui avait tourné au fiasco.



Par Samy Yacine

Naturellement c'est par un petit tweet que les patrons du site Twitter ont annoncé leur décision d'aller en bourse, suscitant un véritable frémissement dans les milieux financiers et boursiers qui y voient la plus grosse opération depuis celle de Facebook en mai 2012. Cette annonce a d'abord soulevé quelques interrogations, d'autant que le patron de Twitter a depuis longtemps exclu tout recours à la bourse, et que les esprits se remémorent encore l'entrée fracassante de Facebook un peu trop surévalué alors, ce qui lui a valu une sanction des marchés qui ne s'est dissipée que durant cet été, lorsque la valeur de l'action de Facebook a retrouvé son niveau de départ à l'introduction en bourse. Des experts ont également pointé négativement le fait que Twitter ait fait jouer une nouvelle loi américaine pour ne rien divulguer sur ses performances économiques et financières. L'agence de presse britannique Reuters note ainsi que « Twitter n'a fourni aucune information financière, grâce à une nouvelle loi américaine sur les "introductions boursières confidentielles", qui autorise les sociétés réalisant moins de 1 milliard de chiffre d'affaires et possédant moins de 2 000 investisseurs privés à ne pas publier que 21 jours avant le début de leur "roadshow", la tournée des investisseurs. »

Une autre agence de presse, l'AFP a rapporté les propos de Trip Chowdhry, analyste chez Global Equities Research, qui affiche ainsi son pessimisme "S'ils font une introduction boursière confidentielle, c'est qu'ils ont quelque chose à cacher", avant



d'ajouter : "Dans cette situation, l'information n'est pas disponible et on ne sait pas comment va leur entreprise depuis deux ans. Cela décrédibilise la direction de Twitter".

Pour autant, la comparaison avec la déconfiture de l'entrée en bourse de Facebook fonde-t-elle toutes les craintes ?

La presse spécialisée a récolté beaucoup d'avis d'experts selon lesquels effectivement il y a beaucoup de similitudes entre les deux réseaux sociaux mais que cela n'autorise pas de conclusions hâtives.

Les chiffres sur la santé financière et les perspectives économiques de Twitter n'étant pas fournis, le site du journal économique français L'Expansion.com s'est appuyé sur des indications du bureau d'analyse eMarketer, selon lesquelles « Twitter devrait réaliser 583 millions de dollars de chiffre

d'affaires en 2013, et près d'un milliard en 2014. En 2012, il aurait dégagé 288 millions de dollars de recettes». Le bureau a également effectué un recouvrement d'estimations de la valeur de l'entreprise Twitter ayant «oscillé entre 9 milliards de dollars et 14 milliards, cette fourchette haute étant basée sur des propositions d'achats de parts émanant de hedge funds, explique Giga OM, 10 milliards semblent être un calcul partagé. »

Pour les experts de ce bureau d'études, en partant d'une valorisation de 10 milliards, « Twitter se négocierait en Bourse 17 fois son chiffre d'affaires de l'année passée. Pour Facebook, c'était 27 fois». Beaucoup y notent déjà une marque de prudence à travers une approche beaucoup plus réfléchie que celle de Facebook.

Les analystes sont unanimes sur le fait que les chiffres des résultats financiers ne sont pas les seuls indicateurs pertinents, et que le curseur doit être placé plutôt du côté des perspectives de croissance de la société. « La croissance est également très importante, voire constitue l'élément principal », écrit l'agence Reuters qui fait référence à des prévisions d'eMarketer, selon lesquelles « Twitter augmentera son chiffre d'affaires de 70% l'an prochain, ce qui marquerait un ralentissement de la croissance. Là encore, on est dans les mêmes eaux et la même tendance que Facebook au moment de son IPO. »

L'autre point faible souligné par les experts est relatif à la base d'utilisateurs de Twitter estimée à 200 millions de membres en

début d'année, et que le patron de Twitter ambitionnait de porter à 400 millions, avant la fin de cette année. Mais selon le site AllThingsD, cité par Reuters « Twitter serait plus proche aujourd'hui des 240 millions, ce qui le mènerait à une croissance de 30% en 2013, au lieu de son objectif de 100%. Ce qui serait notamment dû à des désabonnements massifs», avant d'attirer l'attention sur le fait que ce sont des «difficultés dont devraient tenir les investisseurs au moment de l'IPO».

Pour bien situer les perspectives de développement de la société Twitter, les analystes ont plongé dans son modèle économique basé essentiellement sur la monétisation de son audience. «Twitter a été l'un des premiers à démontrer que la publicité "dans le flux" (in-stream) pouvait être un moyen viable de faire de l'argent à l'ère du mobile » souligne Reuters qui plonge dans ce modèle qui permet à Twitter de générer de l'argent «en insérant des publicités ressemblant à des messages habituels d'usagers». Sur ce créneau, le succès de Twitter suscitera une réaction de Facebook avec un produit similaire, le « Sponsored Stories. »

Nate Elliott, analyste auprès du cabinet américain Forrester, a commencé, selon Reuters, par se poser la question du modèle économique adopté par Twitter: «On se demandait vraiment s'il pourrait jamais insérer des publicités sur son site», avant de livrer son constat : « Il a montré que ça peut marcher et il propose des outils d'évaluation qui sont dans une large mesure

meilleurs que ceux de sociétés plus importantes comme Facebook».

Après un recouplement des différentes analyses du modèle économique de Twitter, de ses perspectives et stratégies de développement actuelles et à venir, dans les domaines de la publicité et des outils, la presse spécialisée s'appuie aussi sur les anticipations des milieux financiers attirés par «la perspective alléchante de voir Twitter devenir une valeur cotée», qui, poursuit Reuters, «mobilise les énergies des banques de Wall Street, plusieurs d'entre elles étant en discussions informelles avec le site de microblogging pour participer à son IPO, selon des sources proches du dossier».

Les analystes qui retiennent l'hypothèse que «Twitter place 10% environ de ses titres, soit un milliard de dollars, c'est entre 40 et 50 millions de dollars que le syndicat d'émission pourrait se partager, en prenant pour hypothèse une commission globale de 4% à 5%, selon Freeman & Co. »

L'agence britannique Reuters voit aussi des avantages pour les banquiers en termes d'image de marque. « Nous aimons bien la façon dont vous avez géré Twitter et nous penserons à vous en priorité lorsque nous ferons notre propre IPO », lui a déclaré David Menlow (IPOFinancial.com).

Ce qui peut déjà dénoter d'un bon plan de vol pour cette nouvelle initiative de la société au logo de l'oiseau bleu qui se donne ainsi l'occasion de faire ses premiers pas dans la cour des géants de l'internet.



ATTAQUE DE NAIROBI

Londres «aidera» les autorités kenyanes dans leur enquête

Le Royaume-Uni fera «tout son possible pour que les responsables de l'attaque d'un centre commercial de Nairobi soient jugés et aidera les autorités kenyanes dans leur enquête sur cet acte «barbare», a déclaré mardi un porte-parole du Foreign Office.

«Nous sommes au courant des commentaires de la ministre (kényane) des Affaires étrangères», Amina Mohamed, qui a affirmé lundi qu'une Britannique figurait parmi les assaillants qui ont attaqué le centre commercial de Nairobi, a déclaré un porte-parole du Foreign Office. «Nous continuons à coopérer étroitement avec les autorités kenyanes et à les aider dans leur enquête sur cette attaque», a-t-il ajouté. «Le Royaume-Uni fera tout



son possible pour aider les Kenyans pour que toutes les personnes responsables de cette attaque barbare soient jugées», a-t-il encore dit.

Mme Amina Mohamed a déclaré mardi à la télévision américaine PBS qu'une Britannique et «deux ou trois Américains» participaient au commando qui a lancé une attaque contre le luxueux centre commercial de Westgate à Nairobi, tuant

plus de 60 personnes. La ministre a précisé que la Britannique avait déjà commis des actes terroristes similaires «à de nombreuses reprises».

L'attaque du centre commercial a été revendiquée par les insurgés somaliens Shebab, qui disent agir en représailles à l'intervention militaire kényane en Somalie voisine, lancée fin 2011.

KENYA

L'UE condamne l'attaque terroriste meurtrière à Nairobi

L'Union européenne (UE) a condamné lundi l'attaque terroriste perpétrée à Nairobi, capitale du Kenya, qui a coûté la vie à des dizaines de personnes.

«L'Union européenne condamne fermement toutes les attaques terroristes», ont indiqué le président du Conseil européen Herman Van Rompuy et le président de la Commission européenne José Manuel Barroso dans un message conjoint au président kényan Uhuru Kenyatta. «Face à cette attaque effroyable, nous aimons

rions réaffirmer notre ferme soutien et notre solidarité avec le Kenya», ont souligné MM. Van Rompuy et Barroso, ajoutant que de tels actes ne peuvent affaiblir la détermination de l'UE et du Kenya à éliminer le fléau du terrorisme en Afrique de l'Est et à empêcher de telles attaques à l'avenir.

La Croix Rouge kényane a annoncé qu'au moins 69 personnes avaient été tuées et que 63 autres manquaient à l'appel à 11h20 heure locale ce lundi.

Tirs nourris provenant du centre commercial assiégué

Des échanges nourris d'armes automatiques ont retenti mardi matin vers 09H30 (06H30 GMT) dans ou autour du centre commercial Westgate de Nairobi, assiégé depuis presque trois jours après une sanglante attaque, ont rapporté des médias.

Les tirs ont duré environ cinq minutes avant de s'interrompre, et provenaient probablement du Westgate, sans certitude absolue

qu'ils soient localisés à l'intérieur du bâtiment car la presse est tenue à l'écart par les forces de sécurité kényanes, selon l'agence de presse AFP. Des tirs et des explosions avaient déjà retenti à l'aube dans le bâtiment, pris d'assaut à la grenade et à l'arme automatique samedi par un commando armé lié aux insurgés islamistes somaliens shebab, qui ont revendiqué l'attaque. Selon des sources de sécurité, les forces

spéciales kényanes poursuivent et combattent sporadiquement «un ou deux» terroristes toujours retranchés dans le bâtiment, un vaste dédale de boutiques.

Au moins 62 personnes ont été tuées par le commando islamiste presque autant sont portées disparues, et près de 200 blessées parmi la clientèle cosmopolite qui s'y pressait comme tous les week-ends pour faire du shopping.

MALI

Allégations de mauvaise conduite portées contre des Casques bleus de la Minusma

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a pris connaissance lundi d'allégations de mauvaise conduite portées la semaine dernière à l'encontre de certains de ses Casques bleus, notamment d'un cas d'abus sexuel. «Le Secrétaire général de l'ONU examine ce problème avec le plus grand sérieux et, conformément aux procédures en place, est en train de notifier les pays contributeurs de troupes», a déclaré son porte-parole Martin Nesirky.

Les pays contributeurs de troupes «portent la responsabilité d'ouvrir une enquête et de veiller à pren-

dre les mesures disciplinaires et judiciaires appropriées si les allégations s'avéraient fondées», a-t-il ajouté.

La Minusma a été établie par le Conseil de sécurité en avril 2013 avec une force de 12.600 hommes pour, notamment, soutenir le rétablissement de l'Etat de droit au Mali, après la fin de l'occupation du nord de ce pays par des islamistes radicaux, et mettre en place les conditions indispensables à l'acheminement de l'aide humanitaire et au retour des déplacés. Dans le cadre de ses opérations de maintien de la paix, l'ONU a une politique de tolérance zéro de longue date vis-à-vis des abus sexuels et,

autres actes de mauvaise conduite commis par son personnel. La Mission de l'ONU au Mali adhère au code de conduite le plus élevé possible pour tous ses personnels, militaires, policiers et civils. Le Secrétaire général, a-t-il pour- suivit, a une politique de tolérance zéro pour toute forme d'abus et d'exploitation sexuels et fera tout son possible pour qu'une enquête rigoureuse soit ouverte et, le cas échéant, que des comptes soient rendus.

LIBYE

La Libye continuera de démanteler ses armes chimiques

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Abdul Aziz, a annoncé que la Libye continuera de démanteler les armes chimiques acquises par l'ancien régime. «La Libye va prendre des mesures contre les armes chimiques dans le pays afin de balayer la mauvaise image héritée de l'ancien régime», a déclaré le ministre des Affaires étrangères dans une récente déclaration relayée lundi par l'agence Chine nouvelle.

A la fin de l'année 2011, suite au soulèvement qui a mis fin au régime du dirigeant Maïmmar El Gaddafi, un important stock d'armes chimiques a été découvert dans un dépôt d'armes dans la ville de Sabha, dans le sud de la Libye. Le gouvernement libyen a signé au début du mois courant un accord avec les Etats-Unis sur la coopération technique pour détruire le reste des armes chimiques en Libye.

M. Abdul Aziz a indiqué qu'une équipe d'experts en armes chimiques américains était attendue en Libye bientôt pour démanteler les stocks d'armes chimiques dans le pays, dans le cadre d'un projet visant à détruire «le gaz moutarde et les produits chimiques considérés comme toxiques et dangereux». «La Libye a détruit 95 % de ses stocks de gaz moutarde et est en voie d'éliminer les réserves restantes d'ici 2016», a déclaré le porte-parole de l'armée libyenne, le colonel Ali Chikhi, cité par la même agence.

La Libye est membre de la Convention internationale pour l'interdiction des armes chimiques depuis 2004.

TUNISIE

Le parti Ennahda pose des conditions pour la démission du Gouvernement

Le parti islamique Ennahda qui dirige la troïka au pouvoir en Tunisie a refusé lundi la démission du Gouvernement de transition jusqu'à ce que l'Assemblée constituante achève l'élaboration de la nouvelle Constitution et l'organisation de nouvelles élections, ce qui agrave davantage la crise politique que connaît la Tunisie depuis plusieurs mois, selon l'opposition. Au cours d'une conférence de presse, Rafik Abdessalem, membre du Bureau exécutif d'Ennahda, a déclaré que le Gouvernement ne démissionnera qu'après le parachèvement de l'élaboration de la constitution, l'approche de son parti s'appuyant sur un ensemble de principes généraux, notamment «un besoin de dialogue national sur la base de l'initiative du quartet et sans conditions préalables».

Dans cette approche-là, a-t-il dit, le mouvement s'appuie sur la nécessité de mener jusqu'à leur terme les tâches constitutives, donc de maintenir l'Assemblée nationale constituante, promulguer la Constitution, fixer une date claire pour les élections, puis, une fois ces tâches achevées, former un gouvernement investi de pleines compétences et présidé par une personnalité indépendante.

De son côté, Abdelhamid Jellassi vice-président d'Ennahda a mis l'accent sur la «nécessité d'un dialogue urgent», soulignant que son parti avait «accepté dans toute franchise» l'initiative des parties qui ont parrainé le dialogue et appelé à la démission du Gouvernement et son remplacement par un Gouvernement indépendant, mais dans un cadre constitutionnel et gouvernemental, a-t-il précisé. Le responsable d'Ennahda a appelé également à trouver un «consensus» et à accélérer le processus de transition, refusant de mener le pays vers l'inconnu. Pour sa part, Ladjami Lourimi membre du bureau exécutif du parti a estimé que «le cadre qui assure (la bonne marche) du processus politique est l'institution», indiquant que le transfert d'un pouvoir d'une partie élue vers une autre partie non élue ne fait pas partie des coutumes démocratiques».

La Centrale syndicale avait décidé d'organiser des marches à travers toute la Tunisie pour faire pression sur le Gouvernement actuel de transition afin qu'il présente sa démission et permette la formation d'un Gouvernement d'indépendants pour trouver une solution à la crise qui s'est exacerbée après l'assassinat de Mohamed Brahmi en juillet dernier.



suivi, a une politique de tolérance zéro pour toute forme d'abus et d'exploitation sexuels et fera tout son possible pour qu'une enquête rigoureuse soit ouverte et, le cas échéant, que des comptes soient rendus.

APS

LÉGISLATIVES ALLEMANDES

Obama félicite Merkel pour sa victoire électorale



Le président américain Barack Obama a félicité, lundi, la chancelière allemande Angela Merkel pour sa victoire électorale et s'est engagé à poursuivre leur coopération étroite sur les questions clés.

M. Obama a téléphoné à Mme Merkel après que son parti l'Union démocrate-chrétienne et son parti frère l'Union chrétienne-sociale en Bavière eurent remporté 41,5% des votes, devenant le vainqueur des élections fédérales de dimanche en Allemagne.

«Le président a souligné qu'il apprécie profondément l'amitié et le leadership de la chancelière Merkel et soutient fermement la relations transatlantique», a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué.

USA

La Marine américaine veut renforcer les contrôles sur le passé de ses employés



La Marine américaine a annoncé lundi qu'elle allait renforcer les contrôles sur le passé de ses employés après qu'une inspection a montré des lacunes en ce domaine, dans l'affaire de l'ancien marin qui a abattu douze personnes à Washington, la semaine dernière.

Les autorités ont reconnu que l'auteur de la fusillade dans le bâtiment de la Marine, Aaron Alexis, avait caché qu'il avait été arrêté et qu'il avait beaucoup de dette, quand il s'est présenté à un examen de sécurité avant d'intégrer la Marine en tant que réserviste, en 2007. Il avait obtenu son habilitation sans problème.

L'Office du Personnel et de la Gestion a indiqué à la Marine qu'Alexis avait seulement «dégonflé» les pneus de voiture d'une autre personne, lors d'une dispute en 2004 pour une place de parking à Seattle.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Le président Bouteflika félicite Angela Merkel pour sa «brillante victoire» aux législatives allemandes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chaleureusement félicité la chancelière fédérale de la République fédérale d'Allemagne, Angela Merkel, dans un message à l'occasion de sa victoire aux élections législatives.

«Je tiens à vous féliciter très chaleureusement pour la confiance que le peuple allemand ami vient de vous renouveler à travers la brillante victoire remportée par votre Parti aux élections législatives», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Ce succès me réjouit d'autant plus que j'ai eu à connaître et apprécier hautement les qualités de dirigeante d'envergure que vous avez avec constance mises au service de votre pays et de la paix et du développement dans le monde», a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat a saisi cette occasion



Ph. : archives

pour exprimer son «profond attachement» aux liens d'estime et de confiance qu'il a tissé avec la chancelière allemande, lors de leur différentes rencontres, et qui leur a permis de donner une «forte impulsion» au développement d'un partenariat «dense,

diversifié et exemplaire» entre l'Algérie et l'Allemagne.

«Ces liens sont le gage de la poursuite et de l'approfondissement de notre concertation et de notre coopération», a conclu le président Bouteflika dans son message.

ONU

Les restrictions de l'Egypte à la frontière avec Ghaza aggravent la situation des Palestiniens

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) a prévenu lundi que les restrictions imposées par l'Egypte à la frontière avec la bande de Ghaza agravent une situation humanitaire déjà précaire pour les 1,7 million d'habitants, de par les pénuries de carburant et l'accès limité aux services de santé disponibles en Egypte.

Le point de passage de Rafah est le principal accès au monde extérieur pour les Palestiniens de Ghaza qui vivent dans le blocus israélien depuis 2007, rappelle dans un rapport le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le territoire palestinien occupé.

Les restrictions imposées par l'Egypte sont, d'après le régime en place dans ce pays, destinées à lutter contre les

activités illégales et l'insécurité dans le Sinaï.

Ces restrictions limitent considérablement la circulation des personnes par le passage de Rafah, avec pour objectif la destruction des tunnels frontaliers par lesquels transitent des biens en direction de Ghaza. De leur côté, les autorités israéliennes ont uniquement autorisé un assouplissement très limité des restrictions draconiennes imposées aux points de passage vers Israël.

«La situation humanitaire déjà fragile dans la bande de Ghaza a donc empiré», affirme le rapport. Le point de passage de Rafah est actuellement ouvert six jours par semaine et quatre heures par jour. Il y a encore peu de temps, il était ouvert sept jours sur sept et neuf heures par jour. Seuls les voyageurs

autorisés peuvent aujourd'hui franchir la frontière, dont les personnes titulaires d'un visa et les patients en possession des autorisations souhaitées pour se faire soigner à l'étranger.

Par conséquent, «la grande majorité des habitants de Ghaza, qui ne répond pas à ces critères, ne sont pas autorisés à passer la frontière», note le rapport.

Moins de 400 personnes par jour en moyenne ont effectué la traversée dans l'une ou l'autre direction depuis juillet 2013, soit à peine 29% du nombre de traversées pour le premier semestre 2013. Le rapport indique également que la plupart des tunnels, qui constituent la principale voie d'accès pour les matériaux de construction et du carburant, ont été fermés. Selon les estimations, seuls 10 tunnels étaient ouverts samedi dernier contre plus de 300 au mois de juin.

La centrale électrique de Ghaza a été contrainte de réduire sa production de kilowatts et risque de devoir s'arrêter complètement si l'approvisionnement adéquat en carburant n'est pas assuré dans les meilleurs délais. Les pénuries de carburant et les pannes d'électricité ont, relève l'Ocha, un impact considérable sur la fourniture de services essentiels.

L'insuffisance de matériaux de construction rend impossible l'entretien et la réhabilitation des infrastructures de base, et les restrictions aux déplacements de personnes compliquent l'accès à des services de santé spécialisés qui ne sont pas offerts à Ghaza.

PAKISTAN

Attentat de Peshawar : la Chine condamne le «terrorisme» dans toutes ses formes

La Chine a fermement condamné le double attentat suicide perpétré dimanche devant une église qui a fait au moins 81 morts à Peshawar, la grande ville du nord-ouest du Pakistan.

«La Chine s'oppose à toute forme de terrorisme», a indiqué le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hong Lei dans un communiqué. M. Hong a indiqué que son pays continuerait à soutenir le Pakistan dans le développement et la mise en place d'une stratégie de sûreté et

de lutte anti-terroriste pour restaurer la stabilité et la sécurité.

Perpétrés par deux kamikazes à la sortie de la messe, ces attaques ont visé l'Eglise de Peshawar, la principale ville de la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest. Le bilan s'est alourdi dans la nuit de dimanche à lundi à 81 morts, dont 37 femmes, et 131 blessés, a indiqué le docteur Arshad Javed du principal hôpital de la ville, le Lady Reading. **APS**

YÉMEN

Des hommes armés tuent un deuxième officier à Sanaa

Un officier de l'armée de l'air yéménite a été tué mardi dans un attentat à Sanaa, le deuxième en moins de 24 heures dans la capitale a indiqué une source militaire.

Selon la même source, le colonel Ali al-Dailami a été abattu par des hommes armés devant l'hôpital militaire de Sanaa et les assaillants ont réussi à prendre la fuite.

Lundi, un autre colonel de l'armée de l'air, Abdelwahab Azzan, avait également été abattu dans des circonstances similaires dans une rue du centre de Sanaa, alors qu'il rentrait en voiture de la base aérienne d'Al-Dailamy, à 20 km au nord de la capitale.

Fin août, un attentat avait visé un bus transportant des militaires de l'armée de l'air près de Sanaa, faisant un mort et 25 blessés. Une bombe placée dans le bus avait explosé alors que



le véhicule transportait une trentaine d'officiers et de soldats vers la base aérienne d'Al-Dailamy, jouxtant l'aéroport de Sanaa.

Les attaques contre des officiers de l'armée et de la police sont devenues fréquentes depuis plusieurs mois au Yémen et sont souvent attribuées par les autorités à des membres d'Al-

Qaïda, actifs dans le pays. Ces attaques surviennent alors qu'une conférence du dialogue national, réunie depuis plus de six mois à Sanaa, peine à réconcilier les différents protagonistes pour faire progresser la transition en cours depuis le départ, sous la pression de la rue, de l'ancien président Saleh.

IRAK

20 morts et 53 blessés dans des attentats à la bombe à Bagdad

Le bilan des attentats à la voiture piégée survenus lundi à Bagdad en Irak s'est alourdi à au moins 20 morts et 53 blessés, selon un nouveau bilan annoncé mardi par la police.

Un précédent bilan avait fait état de 15 morts et 30 blessés. La première attaque s'est produite lundi soir lorsqu'une voiture piégée a explosé lors de funérailles dans le district d'Adhamiya, dans le nord de Bagdad, tuant 15 personnes et en blessant 35 autres, a affirmé une

source policière. Trois personnes ont été tuées et huit autres blessées lorsqu'une bombe plantée en bord de route a explosé près d'un parc dans la zone de Sulaiikh située dans le nord de Bagdad, a rapporté la même source, ajoutant que deux personnes ont été tuées et 10 autres blessées lorsqu'un café a été touché par une bombe à Sadar, dans l'est de Bagdad. Il s'agit de la troisième attaque meurtrière visant des funérailles dans la capitale irakienne au cours des trois derniers jours.

BOLIVIE

Les élections présidentielles en Bolivie auront lieu en octobre 2014

Les élections présidentielles en Bolivie auront lieu en octobre 2014, a annoncé lundi le Tribunal Suprême Electoral (TSE). «Les élections se dérouleront en octobre de 2014 et nous allons les convoquer entre avril et mai» de l'année prochaine, a indiqué Dina Chuquimia, une responsable du TSE, dans une conférence de presse.

Elle a indiqué que «dans l'éventualité d'un second tour», celui-ci aurait lieu entre octobre 2014 et janvier 2015. La prise de fonction du président élu aura lieu en janvier 2015, pour un mandat de cinq ans.

Evo Morales, premier président d'origine amérindienne de la Bolivie avait été élu pour un mandat de qua-

tre ans en janvier 2006 et réélu en 2010.

En avril dernier, la Cour constitutionnelle de Bolivie a autorisé le président Evo Morales à se représenter en 2014, estimant qu'il s'agirait de la première réélection d'Evo Morales en vertu d'une nouvelle Constitution approuvée en 2009.

ESPAGNE

Un reporter d'*El Periodico* enlevé en Syrie

L'envoyé spécial en Syrie du journal espagnol *El Periodico* a été enlevé dans ce pays, a indiqué lundi soir le quotidien dans son édition en ligne.

«Le journaliste Marc Marginedas enlevé en Syrie», titrait le journal, ajoutant: «Marc Marginedas, envoyé spécial de *El Periodico* en Syrie, se trouve dans ce pays aux mains d'un groupe de la rébellion depuis le 4 septembre, dernier jour où il est entré en contact avec la rédaction de

Barcelone». Selon *El Periodico*, qui cite «diverses sources», le journaliste «voyageait en voiture avec le chauffeur qui l'accompagnait quand il a été intercepté par des combattants jihadistes aux environs de la ville de Hama, dans l'ouest de la Syrie». «Depuis, il n'a pas été possible d'entrer en contact avec lui», ajoute le journal, soulignant qu'il s'agit du troisième voyage de son reporter en Syrie depuis le début du conflit en 2011.

RUSSIE

Vice-ministre russe des AE : des inspecteurs de l'ONU retournent en Syrie

Des inspecteurs de l'ONU retourneront mercredi en Syrie, afin d'enquêter sur le recours aux armes chimiques, a souligné mardi, le vice-ministre russe des affaires étrangères.

«Le groupe d'inspecteurs de l'ONU se rend à Damas le 25 septembre,

nous sommes satisfaits que nos appels insistants à faire revenir les inspecteurs aient été entendus», a déclaré M. Sergueï Riabkov cité par les agences de presse russes.

«Nous sommes heureux que nos appels multiples à un retour des experts de l'ONU en Syrie pour des in-

vestigations sur d'autres incidents aient porté leurs fruits», a-t-il précisé faisant allusion à des attaques chimiques présumées autres que les bombardements du 21 août dans la banlieue de Damas sur lesquels les experts de l'ONU ont déjà rendu leurs conclusions.

LIGUE ARABE

Lakhdar Brahimi: la date de Genève II pourrait être décidée la fin de la semaine

Le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, a déclaré lundi à l'APS que la date de la tenue de la Conférence de Genève II sur la Syrie pourrait être décidée à la fin de la semaine en cours.

«Je suppose qu'à la fin de cette semaine, on va savoir si une date pourrait être décidée et annoncée» en faveur de la conférence Genève II, a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS à l'issue d'une rencontre qu'il a eue avec le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

M. Brahimi a avancé que durant la semaine en cours, il y a un grand nombre de discussions, à New York, sur la Syrie et notamment au sujet de Genève II. Il a indiqué, par ailleurs, qu'il s'agissait de savoir aussi si les parties syriennes au conflit étaient «prêtes sérieusement» à cette conférence et si les Etats-Unis et la Russie, qui avaient convenu en mai dernier de sa tenue, étaient prêts à décider de la participation car, selon lui, même la liste des pays participants à cette éventuelle conférence n'est pas encore établie.

L'objectif de la conférence Genève II est de parvenir à une solution politique négociée au conflit en Syrie au travers d'un accord global entre le gouvernement syrien et l'opposition pour la pleine mise en œuvre du Communiqué de Genève adopté lors de la première réunion internationale le 30 juin 2012 dans cette ville suisse.

Ce document, que M. Brahimi a toujours considéré comme le «socle de la paix», appelle à l'établissement d'une autorité de transition dotée des pleins pouvoirs exécutifs dans le cadre d'une transition politique menée par les Syriens eux-mêmes, et engage toutes les parties en faveur d'une cessation des violences armées et à l'application du plan de paix en six points de Kofi Annan. Dans ce sens, M. Brahimi poursuit ses efforts pour arriver à une solution diplomatique à la crise en Syrie et avait organisé, il y a quelques jours à Genève, une réunion entre le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov.

MOSCOU : Les violences en Irak sont liées à la situation en Syrie

La diplomatie russe a affirmé lundi que les récents attentats terroristes en Irak sont «directement liés» aux événements en Syrie. «Il est important de contre-attaquer les extrémistes qui tentent d'accroître les tensions parmi les différents groupes politiques et ethniques du pays», a jugé le ministère des Affaires étrangères russe dans un communiqué.

Le ministère a souligné ainsi son soutien et sa solidarité avec les autorités et le peuple irakiens pour contrer les menaces terroristes. Moscou condamne les «crimes inhumains» qui ont été commis par les dizaines d'innocents, évoquant les derniers attentats qui ont ébranlé la capitale irakienne ces derniers jours, ajoute le texte.

Près de 100 personnes ont été tuées et 200 autres blessées dans trois attentats séparés lors de funérailles en trois jours à Bagdad.

Selon des estimations lundi de la Mission d'assistance de l'ONU en Irak, près de 5.000 civils ont été tués et 12.000 autres blessés de janvier à août cette année à travers le pays.

La mission de l'ONU avait lancé dimanche une mise en garde contre une spirale «infernale» de représailles entre membres des communautés sunnite et chiite d'Irak après la multiplication d'attentats ces derniers mois qui font craindre une reprise de la guerre confessionnelle qui avait ensanglanté le pays, notamment en 2006-2007.

APS

Programme du mercredi 25 Septembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
11h10 Série réalistePetits secrets entre voisins
11h30 Série réalisteMon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Téléfilm sentimentalJoséphine, ange gardien??
15h30 Magazine de sociétéTous ensemble
16h30 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuLe juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
20h37 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Série humoristiquePep's
20h50 Série policièreEsprits criminels??Inédit
21h35 Série policièreEsprits criminels??
22h25 Série policièreEsprits criminels??
23h10 Série hospitalièreDr House???

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
09h30 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté
09h55 Magazine de sociétéC'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h20 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo
13h00 Journal
13h50 Météo
13h52 Magazine du consommateurConso-mag
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
15h35 Comment ça va bien !
16h50 Le jour où tout a basculé
17h20 MultisportsCôté Match
17h25 Dans la peau d'un chef
18h15 Talk showJusqu'ici tout va bien
19h19 Météo
19h20 JeuN'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristiqueY'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h43 LoterieTirage du Loto
20h44 Météo
20h45 Série de suspenseLa source??Inédit
21h40 Série de suspenseLa source??
22h35 Magazine d'informationCash investigation

3

07h39 Série d'animationBen 10 : Omniverse
08h02 Dessin animéOggy et les cafards
08h04 Série d'animationDragons : Cavaliers de Beurk
08h09 Dessin animéOggy et les cafards
08h16 Dessin animéOggy et les cafards
08h29 Téléfilm d'animationScooby-Doo et le sabre du samouraï
09h44 Dessin animéLes Dalton
09h51 Dessin animéLes Dalton
09h59 Dessin animéLes Dalton
10h07 Dessin animéLes Dalton
10h18 Dessin animéLes Dalton
10h28 Dessin animéOggy et les cafards
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateurConso-mag

10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
13h45 LoterieKeno
13h55 Série policièreUn cas pour deux
14h55 Série policièreUn cas pour deux
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
20h45 Magazine de reportagesDes racines et des ailes?Inédit
22h35 Météo
22h38 Magazine culturelParlons passion
22h40 Grand Soir 3
23h35 DivertissementLes chansons d'abord

CANAL+

08h00 Divertissement-humourLes Guignols de l'info
08h05 DivertissementZapping
08h14 La météo
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 Téléfilm d'aventuresFlicka 3 : Best Friends
10h05 Série marionnettesGorg et Lala
10h15 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
10h35 DrameUn baiser papillon??
12h15 AutreModules Fashion Week
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 ComédieBeur sur la ville??
15h35 Divertissement-humourLa semaine des Guignols
16h05 Court métrageL'homme à la cervelle d'or
16h05 Court métrageSchengen
16h15 ComédieAstérix et Obélix : au service de sa Majesté??
18h00 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h00 AutreModules Fashion Week
19h05 Talk showLe grand journal, la suite
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 DivertissementLe petit journal
20h55 GéopolitiqueIrak, dans les coulisses d'une guerre??Inédit
22h50 FootballJour de foot
23h45 Série humoristiquePlatane??

M6

07h50 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire
08h20 Série d'animationLanfeust Quest
08h50 Dessin animéKid Paddle
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h00 Météo
10h05 Série sentimentale90210
10h55 Série sentimentale90210
11h45 Série dramatiqueDesperate Housewives??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 La montagne du silence
15h30 Série hospitalièreMercy Hospital
16h20 JeuUn dîner presque parfait
17h35 JeuLa meilleure boulangerie de France
18h45 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Recherche appartement ou maison??Inédit
22h20 TéléréalitéRecherche appartement ou maison
23h40 TéléréalitéC'est du propre !

La sélection

TF1**20h50**

Esprits criminels

**Résumé**

A Miami, un homme qui s'en prenait aux animaux fait désormais des victimes humaines : le corps d'une prostituée, la tête enveloppée dans un sac plastique, a été retrouvé. Auparavant, le tueur faisait subir le même sort à des chiens. Les agents espèrent retrouver le criminel avant qu'il ne fasse d'autres victimes. Malheureusement, la police trouve très rapidement les corps d'autres prostituées, dans des mises en scènes macabres de plus en plus sophistiquées. Les agents déduisent bientôt que le tueur perpétue ses méfaits sous l'égide d'un mentor plus âgé...

2**20h45**

La source

Résumé

Marie se rend rapidement au chevet de son frère, plongé dans le coma, après une agression violente survenue en prison. La jeune femme et baby-sitter des Lacanal comprend que la DCRI est responsable. Entre-temps, Aloe Vera prépare une soirée de Noël pendant laquelle Véronique ne sent pas bien. Cette dernière déprime. En parallèle, Claire convainc Marie de reprendre du service. De son côté, Kalder jubile. Il est obsédé par son désir de piéger John Lacanal à tout prix. La situation inquiète sérieusement Claire. L'enquêteuse se demande si la baby-sitter n'est pas en danger. Elle a l'impression que Kalder a perdu toute objectivité dans cette affaire...

**3****20h45**

Des racines et des ailes

**Résumé**

Long de 812 kilomètres, le Rhône est le plus puissant des fleuves français. À l'image des territoires qu'il parcourt, des sommets des Alpes jusqu'aux espaces sauvages de la Camargue, le fleuve regorge de richesses patrimoniales. De nombreux châteaux forts, trésors de l'architecture médiévale, siégent dans sa vallée. On peut également y contempler des paysages naturels fantastiques. Aux confins de la Suisse, de la Savoie et de l'Ain, Pierrot emmène ses amis pour une randonnée en kayak, à la découverte du Rhône sauvage, au centre de l'attention de nombreux scientifiques. Tanneurs, producteurs fruitiers, radeliers, ce nouveau numéro part également à la rencontre des acteurs qui perpétuent aujourd'hui les traditions et les sa-

CANAL+**21h00**

Irak, dans les coulisses d'une guerre

Résumé

Retour sur la guerre en Irak, un conflit au bilan encore contesté. Défendue par George W Bush, qui prétextait la présence d'armes de destruction massive sur le territoire, l'offensive a fait tomber le régime autoritaire de Saddam Hussein. Le pays est alors entré dans une longue période d'instabilité. Malgré la mise en place d'un nouveau régime, les mouvements insurgés ont pris de l'ampleur et l'Irak a rapidement basculé dans la guerre civile. Des personnalités de premier plan aux Etats-Unis, en Irak, en France ou en Grande-Bretagne racontent les moments-clés de cette dernière décennie et le passage de la dictature à une démocratie incertaine.

**19****23h40**

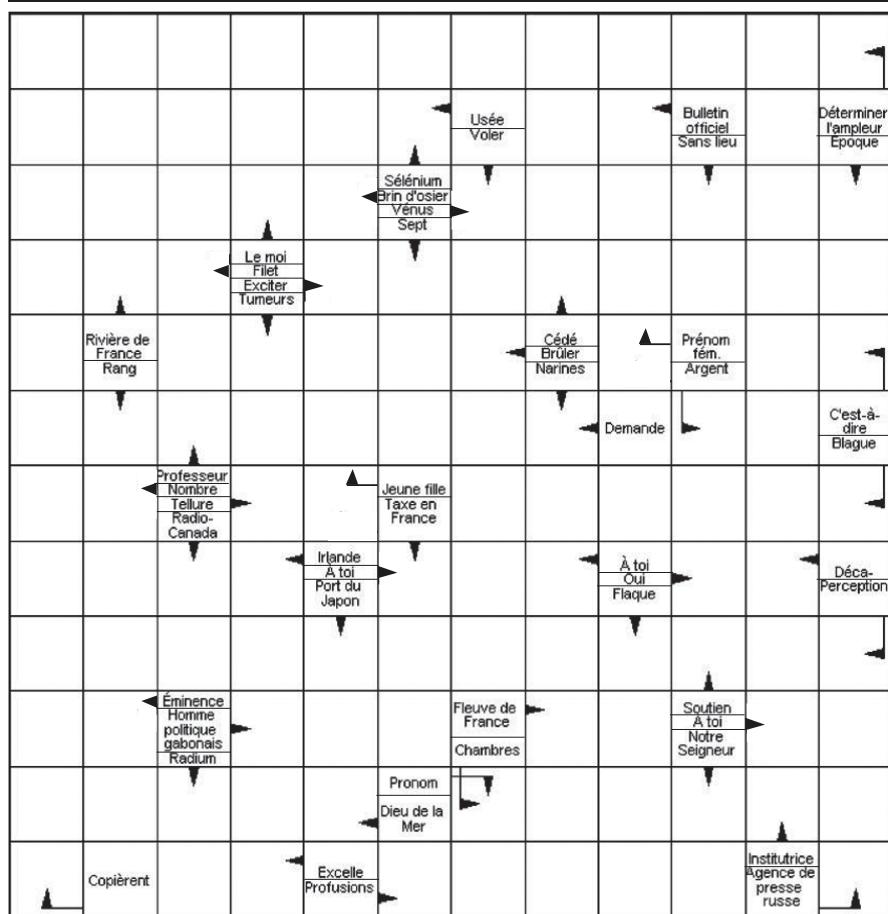
C'est du propre !

Résumé

Il y a deux ans, quand sa fille a souhaité vivre chez son père, Catherine, 46 ans, n'a pas eu le cœur de s'y opposer. Seule dans son appartement avec son chat, puis blessée au bras après une mauvaise chute, Catherine a accusé une grosse baisse de moral qui, petit à petit, l'a conduite à ne plus s'occuper des tâches ménagères dans son appartement, le réduisant ainsi à un lieu de passage. Mais aujourd'hui, Catherine est bien décidée à passer le cap de cette période de vie pas très heureuse. Une décision qui tombe à pic car Véronique, sa fidèle amie depuis vingt ans, a sollicité l'intervention de Danièle et Béatrice pour lui montrer l'art et la manière de ranger et nettoyer de fond en comble son logement.



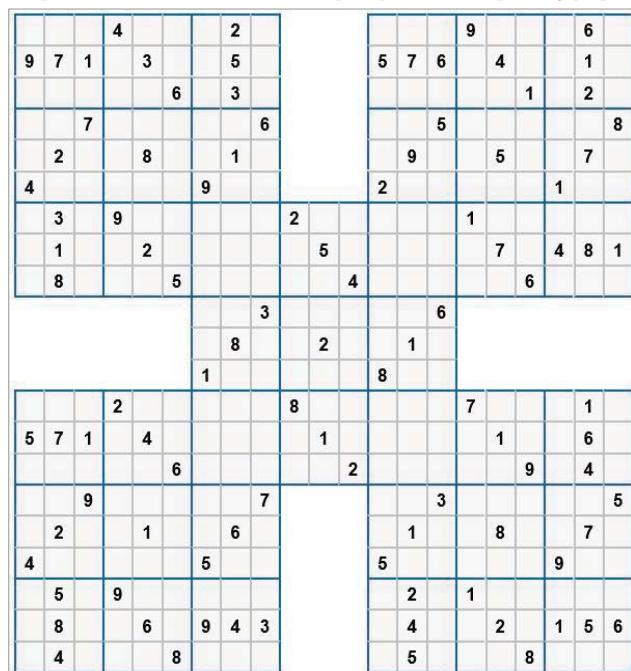
Mots fléchés n°385



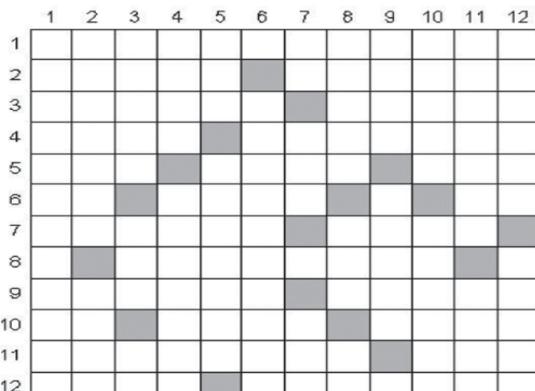
Samouraï-sudoku n°385

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°385



Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'Etat bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Inflanuaciones des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique angolais - isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Té-tine
- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

Verticalement:

JSI-2013

Une revue du COA pour promouvoir le «produit» Algérie

Le Comité olympique algérien (COA) a eu l'idée de publier et distribuer une revue en deux langues (arabe et français) pour présenter, entre autres, l'Algérie et son sport à l'occasion des jeux de la Solidarité islamique (JSI-2013) qui ont débuté lundi à Palembang, sur l'île indonésienne de Sumatra.

«Une nouvelle vague d'athlètes en conquérants», est le titre choisi par les rédacteurs de cette publication avec, en Une, les photos des médaillés Amina Bettiche (3000 m steeple) et Rabah Aboud (5.000 m), sourire en coin et hissant l'emblème national à l'issue de leur sacre aux 17^e jeux Méditerranéens de Mersin en juin dernier (version française pour la première, côté arabe pour le second).

Après une fiche technique de l'Algérie (Regard sur l'Algérie) et une autre



sur l'Indonésie (Zoom sur l'Indonésie), le COA a voulu à l'occasion de ces jeux Islamiques, évoquer l'Islam en Algérie, notamment son avènement, avec, notamment, une image de la Grande mosquée d'Alger. Les responsables de cette publication ont présenté par la suite chacune des huit disciplines auxquelles prend part l'Algérie dans ces JSI, à savoir l'athlétisme, le karaté do, la natation, le wushu, l'haltérophilie, le badminton, le tennis et le taekwondo avec

un total de 78 athlètes.

Dans son message, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a assuré que l'Algérie a dépassé ses «meilleurs espoirs juvéniles», dans plusieurs disciplines sportives, pour présenter les «fruits du renouveau» sportif algérien, grâce à un «encadrement algérien d'un très haut niveau technique et démontrer et mettre en exergue tous les efforts entrepris par l'Etat dans le domaine sportif». Tout en disant avoir «ap-

précié» la composante de la «jeune» délégation algérienne avec une «basse moyenne d'âge», M. Tahmi a appelé l'ensemble des participants à «redoubler d'efforts afin d'assurer une meilleure représentativité, accompagnée d'une belle moisson en titres sans oublier les autres résultats probants» lors de cette «importante» étape en vue des prochains jeux Olympiques à Rio de Janeiro en 2016.

De son côté, le président du COA Mustapha Berraf, qui n'a pas fait le déplacement à Palembang, a indiqué que l'objectif fixé est l'amélioration constante des performances intrinsèques sportives», tout en appellant l'élite algérienne présente à Palembang à «être à la hauteur des attentes de notre jeunesse en quête de nouveaux noms, de nouveaux repères et à de futurs champions».

MONDIAUX FÉMININS 2013 (CADETTE-JUNIORS) DE BOXE

3 Algériennes en quart de finale



Trois boxeuses algériennes, Rania Meziane, Nour el Houda Bahmed et Zahra Bouarour, se sont qualifiées aux quarts de finale de la 2^e édition des championnats du monde de boxe cadettes-juniors qui se déroulent actuellement à Albena (Bulgarie).

Pour sa première participation aux Mondiaux cadettes-juniors, l'Algérie assure ainsi trois cinquièmes places au classement général, en attendant mieux. Chez les cadettes, Nour el Houda Bahmed (57 kg) a battu aux points la Roumaine Tatia Georgiana (2-1).

Chez les juniors, Zahra Bouarour (51 kg) a battu l'Ukrainienne Maryna Naidich (3-0) alors que Rania Meziane s'est imposée face à Lai An-Li (Taïpe) sur le score de (2-1).

La sélection algérienne féminine prend part aux mondiaux d'Albena avec six boxeuses (3 cadettes et 3 juniors). Il s'agit de Rania Meziane (60 kg), Souhila Bouchene (48 kg) et Zahra Bouarour (51 kg) chez les juniors et Abdi Malika (48 kg), Fatima Mensouri (52 kg), Nour El Houda Bahmed (57 kg), chez les cadettes.

Optimiste, l'entraîneur national Khalid Harima estime que la préparation effectuée, devrait permettre aux jeunes boxeuses algériennes de réaliser une «bonne prestation» au rendez-vous mondial. Concernant l'arbitrage, deux arbitres algériens sont retenus pour ces mondiaux d'Albena. Il s'agit de Kheira Sidi Yakoub et Sid Ali Mokretari. Selon la liste finale des engagées, 160 boxeuses cadettes et 150 chez les juniors, représentant 31 pays dont l'Algérie, se disputeront les titres mis en jeu.

Réservés aux boxeuses nées entre le 1^{er} janvier 1997 et 31 décembre 1998, les championnats du monde cadettes se déroulent en 13 catégories (44-46 kg, 48 kg, 50 kg, 52 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63 kg, 66 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg et +80 kg). Le combat dans cette catégorie se dispute en 3 rounds de deux minutes.

Quant aux championnats du monde juniors (filles), ils sont réservés aux boxeuses nées entre le 1^{er} janvier 1995 et 31 décembre 1996. Ils concernent 10 catégories du poids : 45-48 kg, 51 kg, 5 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg et +81 kg. Le combat dans cette catégorie se tient en 4 rounds de deux minutes.

Le karatéka Bouamria offre à l'Algérie sa 1^{re} médaille d'or

Le karatéka Abdelkrim Bouamria (-60kg) a offert à l'Algérie sa 1^{re} médaille d'or en s'illustrant mardi à Palembang (Indonésie) dans la compétition de Kumité (individuel) lors des jeux de la Solidarité islamique (JSI - 22 septembre-1er octobre 2013). Bouamria, récent champion du monde «Style Shitoryu», a dominé en finale l'Iranien Hamdoun Bouri détenteur du titre mondial en 2012, sur le score de (11-5).

Dans la catégorie des moins de 67 kg, l'Algérien Mohamed Boudis a été éliminé par le Marocain Redouane Keskoussi (7-3) qui a pris la médaille de bronze. «Je suis heureux après cette consécration qui est venue au bon moment. Je m'attendais à cette victoire car mon titre mondial remporté dernièrement à Tokyo m'a motivé pour aller de l'avant», a déclaré Bouamria à l'APS à l'issue du combat. De son côté, l'entraîneur Rabah Benamer, a affiché sa satisfaction pour ce premier sacre algérien lors de ce rendez-vous.

TENNIS

Inès Ibbou dans le classement professionnel WTA

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou (14 ans) a fait son entrée dans le Circuit mondial féminin suite au classement publié cette semaine par la «Women Tennis Association» (WTA). Ibbou pointe à la 93^e place au classement de l'instance professionnelle mondiale de tennis.

«C'est une étape très importante. Inès pourra entrer dans tous les tableaux des tournois professionnels avec ce classement», a déclaré à l'APS Zine El Abidine Midoun, coach de la talentueuse joueuse. «C'est une belle performance pour Inès qui devient l'une des plus jeunes joueuses au monde à avoir obtenu un classement professionnel dans l'histoire de ce sport», a ajouté Midoun. Concernant les préparatifs de la joueuse qui est désormais appelée à affronter des adversaires de haut niveau lors des prochaines compétitions, Midoun a indiqué que son athlète est actuellement en stage à Alger. «Nous sommes en pleine préparation à Zeralda (Algér) pour bien finir la saison et obtenir encore de meilleurs résultats. Nous sommes fiers de notre joueuse», s'est-il réjoui. Malgré son jeune âge, la joueuse algérienne affiche une grande sérénité et assure que beaucoup reste à faire dans sa carrière que ne fait que débuter. «Ce n'est qu'une première étape. Il en reste beaucoup d'autres. Je travaille avec mon coach depuis maintenant 8 ans et cette performance a été planifiée et réalisée grâce à lui car il me suit depuis mes débuts. Il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir».

APS



Solution Samurai-sudoku N°384

8	3	1	7	4	6	9	5	2
6	4	2	9	8	5	1	7	3
7	9	5	2	3	1	6	8	4
4	8	6	3	7	9	5	2	1
3	2	7	5	1	8	4	9	6
5	1	9	6	2	4	7	3	8
9	6	8	1	6	3	2	4	7
2	6	4	8	5	7	3	1	9
1	7	3	4	9	2	5	6	8

3	9	5	8	7	4	2	1	6
1	6	8	3	9	2	5	4	7
7	2	4	1	6	5	9	3	8
2	4	9	6	3	7	8	5	1
6	1	3	9	5	8	4	7	2
9	5	7	2	4	1	3	6	8
8	6	5	4	3	2	7	9	1
5	1	7	6	9	8	4	2	3
1	7	6	5	4	9	8	2	3

9	2	3	6	8	1	7	4	5
9	2	3	6	8	1	7	4	5
6	8	4	2	3	7	6	1	9
1	7	6	5	4	3	2	8	3
9	2	8	6	5	4	3	1	7
2	6	5	4	3	1	7	9	6
7	9	2	8	6	5	4	1	3
3	1	6	4	2	9	7	5	8
5	8	4	3	2	6	1	9	7

5	8	4	3	1	7	6	9	2
3	1	6	2	4	9	7	5	8
7	9	2	8	6	5	4	3	1
2	4	3	5	7	6	8	1	9
8	5	9	4	3	1	2	6	7
4	7	8	6	9	3	1	2	5
6	3	1	7	5	2	9	8	4
9	2	6	1	8	4	3	7	6

Solution Mots Croisés N°384

MITOCHONDRIE
ALARME■CEUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Solution Mots Fléchés N°384

SERICICULTRICES
■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPR■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMENA
NA■BLOCUS■USTER

CAN 2014 (DAMES)

La sélection féminine sera reconstituée pour entamer les qualifications



La sélection nationale féminine, dont l'activité avait été gelée lors des deux dernières saisons par la Fédération algérienne de football (FAF) pour mauvais résultats, sera reconstituée en vue des qualifications pour le championnat d'Afrique des nations CAN 2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie (11-24 octobre), a appris l'APS auprès de la direction technique nationale (DTN).

L'Algérie, qui n'avait pas pris part à la dernière édition disputée en Guinée-équatoriale en 2012, va effectuer ainsi son retour sur le plan africain, en s'engageant dans ses qualifications, dont le premier tour se jouera face au Maroc. Le match aller aura lieu à Alger entre le 13 et le 15 février 2014 alors que la manche retour est prévue entre

le 28 février et le 2 mars de la même année. Dans le cas d'une qualification pour le second et dernier tour qualificatif, les Algériennes rencontreront le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. Les matchs aller auront lieu entre le 23 et le 25 mai

2014, alors que le retour est programmé entre le 6 et le 8 juin. Dans ce sens, une opération de supervision sera entamée avec le début du championnat féminin, en vue de reconstruire la sélection féminine qui devra représenter l'Algérie. L'ancien sélectionneur de l'équipe

dames, Azzedine Chih, devrait reprendre son poste avec l'objectif de mener l'Algérie vers le rendez-vous de Namibie, précise la même source. Les sept pays qualifiés, en plus de la Namibie (pays hôte), prendront part à la prochaine phase finale de la CAN.

MONDIAUX-2013 DE CYCLISME (CONTRE LA MONTRE U23) Adil Barbari à la 71^e place

Le cycliste algérien Adil Barbari a occupé la 71^e place dans la course contre la montre (individuel / catégorie U23), quatrième épreuve des Championnats du monde 2013 de cyclisme, disputée lundi à Florence en Italie. L'Espoir algérien a bouclé les 43,6 kilomètres en 59:19,60, loin derrière le vainqueur de la course l'Australien Howson Damien (49:49,97). Le Français Paillot Yoann a pris la deuxième place avec un chrono de 50:47,08 et le Danois Hansen Lasse Norman la troisième, en 51:00,10. L'équipe SOVAC Algérie avait occupé la 35^e et dernière place dans la course contre la montre par équipes hommes, disputée dimanche. Pour la première fois de l'histoire de la Petite reine, une équipe algérienne est retenue pour prendre part aux championnats du monde. L'Algérie est présente avec neuf cyclistes et un club aux Championnats du Monde de cyclisme qui se déroulent jusqu'au 29 septembre à Florence.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL OUED
DAÏRA DE MIH OUENSA
COMMUNE DE MIH OUENSA
N° IMMATRICULATION FISCALE 098489265086111

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2013

Dans le cadre des opérations 2012 et 2013 du PCD, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mih Ouensa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des projets suivants :

- Lot 1 : Réalisation des chemins aux villages de Mih Laachech, Belghith, Dhemirini, Dhraa Lahmar, Ketef, Amraa sur un linéaire de 3,620 km
- Lot 2 : Réalisation des chemins aux villages de Sahabane, Oued Turk, Bougoufa sur un linéaire de 3,100 km
- Révétanage en enrobé à froid des chemins d'enclavements aux villages de Oued Turk, Sahabane, Heroulla, Mih Moulahoum, Bent Lemkouher sur un linéaire de 4,336 km

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en activité principale en travaux publics - catégorie 2 et plus) peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'équipement et travaux, neuves de la commune de Mih Ouensa contre le versement d'un montant de 1 000 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes, conformément à l'article 51 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, et suivant les éclaircissements du cahier des charges pour chaque pièce.

Offre technique : (portant les pièces suivantes) Déclaration à souscrire, déclaration de probité, cahier des charges, registre de commerce, bulletin du casier judiciaire du gérant (B.N.3), les références professionnelles accompagnées des pièces justificatives, la liste des moyens humains et matériels accompagnée des pièces justificatives, le statut de l'entreprise pour la société légalisé et les modifications s'il y a lieu, l'attestation de dépôt des comptes sociaux, le numéro d'immatriculation fiscale (NIF), certificat de qualification et classification professionnelles (activité principale travaux publics pour les travaux). Les pièces fiscales, les pièces

para fiscales, planning prévisionnel de réalisations des travaux, les bilans fiscaux ou copies des chiffres d'affaires.

Offre financière : (portant les pièces suivantes) Lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif estimatif.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes chaque offre et insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**technique**» ou «**financière**», selon le cas ; les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

A ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres national restreint
n°01/2013
Et l'objet de la soumission

Ces offres devront être déposées au niveau du secrétariat du Président d'Assemblée Populaire Communale de Mih Ouensa.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication dans le (BOMOP) Bulletin officiel des marchés publics ou la presse, si le dernier jour de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres est fixé de 08h00 à 12h00 le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres, l'ouverture des plis technique et financier sera tenue en séance publique au siège de l'APC de Mih Ouensa à 14h00 le jour de dépôt des offres. Cet avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 123 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La durée des validités des offres est fixée à 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAÏRA D'OURLAL
COMMUNE DE MEKHADMA
MATRICULE FISCAL : 098507309064120

SOUMISSION NATIONALE RESTREINTE N° 03/2013

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Mekhdama, lance un avis d'appel d'offres national restreint, **N°03/2013** pour la réalisation du projet suivant :

L'Aménagement urbain (Revêtement) de cité Elkhodriya.

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification et classification activité principale **catégorie (04) et plus** dans le domaine de travaux publics selon le cahier des charges peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC, bureau des marchés sur présentation du reçu de paiement de la somme de **1000,00 DA**.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne devra porter que la mention **(Appel d'offres national restreint n°03/2013 à ne pas ouvrir**

contenant le nom du projet), une offre financière dans une enveloppe portant la mention **(offre financière)** et une autre technique dans une enveloppe portant la mention suivante (**offre technique**). Les offres doivent être déposées à l'APC (bureau des marchés) accompagnées des documents demandés énumérément légalisés à ce jour suivant la réglementation en vigueur de l'article 46 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 régi et complété portant réglementation des marchés publics.

A) L'offre technique devra être accompagnée des pièces suivantes :

1- Copie du registre de commerce

2- Copie de dépôt légal des comptes sociaux du registre du commerce. Il s'agit des Sociétés par actions (SPA)- Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) - Sociétés à responsabilité limitée (Sarl)- Sociétés en nom collectif (SNC) - Sociétés en commandite simple (SCS) par actions

3- Copie de certificat de qualification et classification domaine travaux publics (catégorie 04 et plus)

4- Liste du personnel visée par la CNAS

5- Une copie de l'acte constitutif de la société

6- La déclaration à souscrire signée et cachetée comme il est donné dans le cahier des charges sans

7- Extrait de rôle de l'entreprise de moins de 03 mois légalisé.

8- Certificats de réalisation des travaux similaires 1 signés par le maître d'œuvre

9- Cahier de charge dûment signé et cacheté en précisant la durée de réalisation

10- Carte du matricule fiscal légalisé.

11- Le bilan financier de trois dernières années (2010-2011-2012) visé par le service des impôts légalisé

12- Liste de matériel avec pièces justificatives (carte grise + assurance) légalisée

13- Extrait du casier judiciaire bulletin N°03 de moins et 03 mois légalisé

14- Copie des attestations (CNAS- CASNOS - CACOBATHI) légalisée

15- Planning de réalisation

16- Déclaration de désignation du représentant de la société

17- Déclaration de probité

B) L'offre financière devra être accompagnée des pièces suivantes :

1- Une lettre de soumission signée et cachetée.

2- Devis quantitatif et estimatif

3- Bordereau des prix unitaires

La date limite de retrait des offres est fixée à 15 jours à partir de la date de la première parution dans les quotidiens locaux ou régionaux, les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite de dépôt des offres dans le **quinzième (15^e) jour**.

L'ouverture des plis se fera le dernier jour et la dernière heure de la date limite de dépôt des offres à 10h00 en séance publique au siège de la commune de MEKHADMA.

Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.

Des réunions régionales pour expliquer le plan d'action de la DTN

La Direction technique nationale (DTN) de la fédération algérienne de football (FAF) a entamé des réunions régionales dans différentes wilayas, afin d'expliquer le plan d'action de la DTN, a appris l'APS mardi auprès de cette structure. Dirigée depuis juillet dernier par le technicien algérien Said Haddouche, en remplacement de Boualem Laroum, la DTN a élaboré «un nouveau plan d'action dans l'objectif de réorganiser la discipline au pays», précise la même source. Des réunions régionales ont eu lieu à Oran et à Sétif, en attendant la programmation d'autres rencontres prochainement. Haddouche est épaulé dans sa mission par Taoufik Korichi, l'entraîneur de la sélection nationale des joueurs locaux (A'). Haddouche (62 ans) a occupé plusieurs postes. Il a été, entre autres, professeur et coordinateur à la fédération royale belge de football, et responsable de la formation des entraîneurs de l'école fédérale de Bruxelles. Laroum s'était retiré de son poste suite à la détérioration de ses rapports avec les responsables de la FAF, notamment après l'échec de la sélection algérienne des moins de 20 ans lors du championnat d'Afrique disputé en mars dernier en Algérie, et qui avait vu les jeunes Verts quitter l'épreuve dès le premier tour.

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le CABBA veut gagner à domicile face au CRB

Toujours sans victoire à domicile (2 nuls) et de bons résultats à l'extérieur (2 nuls et une victoire), le CABBA veut confirmer sa très bonne performance samedi sur son stade du 20 aout à Bordj Bou Arréridj en recevant le CRB, qui revient en force en battant la semaine passée la JSK.

«On fait trop de matches nuls. On a fait deux matches nuls chez nous», a souligné le directeur sportif du CABBA, Radjah Belouahri, qui espère que le bon coup à Béjaïa va enfin lancer son équipe samedi prochain contre le CRB.

«Le match face au CSC



c'était un match référence en terme de contenu (match nul 0-0). Quand il y a le résultat en plus comme à l'USMA, on peut s'appuyer sur ce genre

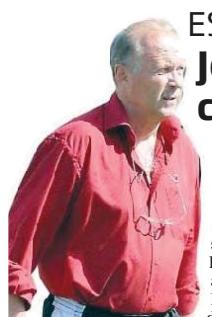
de match, a-t-il assuré. Cela montre aux joueurs ce qu'ils sont capables de faire et du coup je suis en droit d'exiger qu'on mette ces mêmes in-

grédients et cette même qualité de jeu.»

Depuis le début du championnat le CABBA est invaincu et elle continué dans cette lancée.

«On a un gros match qui nous attend face à l'une des meilleures équipes du championnat», a prévenu l'entraîneur, Rachid Belhout, impressionné par le dernier résultat du CRB face à la JSK. «C'est donc un véritable test. Il faudra un très très bon CABBA dans tous les compartiments du jeu pour faire un résultat.»

M.B.



ES SÉTİF

Jean-Christian Lang pour deux ans chez l'Aigle noir

Le technicien français, Jean-Christian Lang, est devenu le nouvel entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de son compatriote, Hubert Velud, limogé pour mauvais résultats, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club sétois. Jean-Christian Lang (63 ans), qui devra signer un contrat de deux saisons avec l'Entente, effectue ainsi son retour en Algérie, après avoir dirigé la barre technique de la JS Kabylie lors de la saison 2008-2009. Il est attendu ce mardi à Sétif, pour assister au match de la mise de la jour de la 4e journée du championnat entre l'ES Sétif et la JSM Béjaïa, prévu au stade du 8 mai 1945, avant d'entamer ses fonctions probablement mercredi. Le champion d'Algérie en titre était sur le point d'engager l'entraîneur franco-bosniaque, Faruk Hadzibegic, mais les tergiversations de ce dernier ont mené la direction à abandonner sa piste. Les résultats de l'Aigle noir en coupe de la Confédération africaine où le club est éliminé avant la sixième et dernière journée de la phase des poules, ont joué un mauvais tour Hubert Velud, limogé de son poste après un peu plus d'une année de son arrivée à Sétif.

LIGUE 2

L'USMM Hadjout tient son nouvel entraîneur

La direction de l'USMM Hadjout est sur le point d'engager un nouvel entraîneur en remplacement du duo Boudjella-Meghraoui qui a rendu le tablier en début de semaine pour n'avoir pu «résister à la pression des supporters», selon Mohamed Zidani, le président du club de Ligue 2 algérienne de Ligue 2 algérienne de football.

«Nous avons des contacts avec trois entraîneurs, mais les choses avancent d'une manière très positive avec l'un d'entre eux, et tout indique qu'on va finaliser avec lui en fin de cette journée (ndlr : mardi)», a déclaré Zidani à l'APS.

Il a néanmoins préféré ne pas dévoiler le nom du technicien en question, sachant que les noms de Farid Zemiti, Omar Belatoui et Lyamine Boughrara sont cités dans l'entourage du club comme étant en contact avec les dirigeants de la formation de Marenghi.

Par ailleurs, Zidani s'est montré compréhensif envers ses désormais deux ex-entraîneurs, Boudjella et Meghraoui, deux «enfants du club et de la ville qui font quotidiennement l'objet d'une pression de la part des supporters», a-t-il dit.

Les deux coachs ont décidé de se retirer au lendemain de la défaite concédée sur le terrain du CA Batna (1-0) vendredi passé pour le compte de la cinquième journée du championnat. «On n'a pas été si mauvais en ce début de saison, malgré les résultats modestes réalisés jusqu'à là. Le championnat est encore long, et le maintien est largement à notre portée. Il suffit seulement de remporter une première victoire à domicile où on a été accroché à deux reprises, pour provoquer le déclenchement», a encore estimé le premier responsable de l'USMMH qui va opter cette fois pour un entraîneur «n'habitant pas Hadjout, pour lui éviter de vivre le même scénario du staff démissionnaire». A l'issue de la cinquième journée du championnat, les coéquipiers de Hamrat occupent la 12ème place au classement avec 5 points.

USMH

Charef reprend du service



L'entraîneur Boualem Charef, démissionnaire de l'USM El Harrach depuis une dizaine de jours, est revenu sur sa décision en dirigeant la séance d'entraînement de lundi matin du club de Ligue 1 algérienne de football. Charef a été convaincu par les dirigeants harrachis de la «nécessité de reprendre du service», tout en s'engageant, de leur côté, à «faire de leur mieux pour régler les problèmes ayant conduit au mauvais départ de l'équipe dans le championnat», selon un dirigeant harrachi. L'ancien sélectionneur national adjoint lors de la coupe d'Afrique 2004 en Tunisie avait claqué la porte à l'issue de la défaite à domicile de son équipe face à l'USM Alger (1-2) pour le compte de la quatrième journée du championnat. En son absence, ses joueurs ont obtenu leur premier point de la saison en accrochant le MC El Eulma sur son terrain (1-1) samedi passé lors de la cinquième journée, et ce, après quatre défaites de rang pour autant de matches. Charef dirige les commandes techniques de l'USMH pour la sixième saison consécutive, un record en la matière dans le championnat algérien.

MONDIAL-2014 (BARRAGES/RETOUR) Egypte-Ghana, fixé au 19 novembre prochain

La fédération égyptienne de football (EFA) a annoncé lundi sur son site officiel, la date du 19 novembre, pour son match contre le Ghana, comptant pour les barrages (retour) qualificatifs à la Coupe du Monde de football (Brésil-2014). Cependant, l'instance chargée de la gestion des affaires du football en Egypte n'a pas donné d'indication sur le lieu, ajoute la même source. L'Egypte en proie à une instabilité politique a disputé ses derniers matchs à huis clos. Certaines rencontres ont été délocalisées loin de la capitale (notamment à El Gouna) mais avec un nombre réduit de supporteurs et des mesures de sécurité drastiques.

LFP

Un match à huis clos pour le CRB

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis clos suite au jet de fumigènes par ses supporters lors du match disputé samedi dernier face à la JS Kabylie (victoire 2-1) pour le compte de la 5e journée de Ligue 1, a annoncé mardi la commission de discipline de la Ligue de football professionnelle (LFP). Outre le huis clos, le CRB devra s'acquitter d'une amende de 50 000 DA, a indiqué la LFP sur son site officiel. La formation belouizdadie qui se déplacera lors de la 6e journée à Bordj Bou Arréridj, recevra la JS Saoura (7e journée) sans la présence de son public. Le CR Belouizdad occupe conjointement avec le MC Oran la 10e position au classement de la Ligue 1 avec 6 points.

MC ORAN

Amri Chadli attend sa licence



La direction du MC Oran est dans l'attente de la licence de sa nouvelle recrue Amri Chadli dont le dossier vient d'être déposé au niveau de la Ligue du football professionnel (LFP), a appris l'APS mardi auprès d'une source responsable au club de Ligue 1 algérienne.

Les dirigeants mouloudéens comptent profiter du statut d'«ex-international au chômage» de l'ancien joueur du FSV Frankfurt (Ligue 2, Allemagne) pour le qualifier dans les rangs de leur effectif en dehors des délais fixés pour le marché des transferts, selon la même source.

Chadli a effectué sa première séance d'entraînement avec les Hamraoua en fin d'après-midi de lundi, soit au lendemain de sa présentation officielle à la presse. Il s'était engagé, jeudi passé, pour deux saisons au profit de la formation phare de l'ouest algérien. Le MCO, qui n'a plus gagné depuis la première journée du championnat face à l'ASO, se rendra samedi prochain à El Harrach pour affronter le club local dans le cadre de la sixième journée du championnat. L'entraîneur italien des Rouge et Blanc oranais, Gianni Solinas, devrait bénéficier à cette occasion, et pour la première fois cette saison, des services du capitaine d'équipe, Seddik Berradja, qui a réintégré les entraînements collectifs de ses camarades lundi, après une absence de longue durée en raison d'une blessure. En revanche, l'attaquant Djamel Bouacha, sera absent pour le deuxième match de rang, car n'étant toujours pas rétabli de sa blessure.

RÉGIONAL UNE (LIGUE DE OUARGLA) Programme de la 2e journée

VENDREDI ET SAMEDI:

Groupe (A):
A Touggourt : J.S.Sidi - Bouaziz - C.S.J.C Illizi
A Aflou : I.R.B Aflou - Ath - Hassi Messaoud
A Tamanrasset : N.R.S Sorro - W.A.M .La-ghouat
A Meggarine : N.R.B Meggarine - O .Ma-grane
A Ouargla : A.S.C Ouargla - I.R.Aheggar
A berriane : I.R.B .Berriane - C.R.B Djamaa
Groupe (B):
A Laghouat : I.R.B Laghouat - J.M.C.L.In Sa-lah
A Mekhadma : I.R.B.N'Goussa-W.R.H Ta-manrasset
A Ksar Hirane : C.R.B .Ksar Hirane - M.C.A Djanet
A Mekhadma : J.S.Ksar Ouargla - U.S Souf
A Nezla : I.R.B Nezla - M.C Meggarine
A Ghardaïa : H.B Ghardaïa - A.S.B.Metlili

ETO'O

est moins bon qu'avant selon Mourinho

De retour au plus haut niveau après deux ans passés en Russie, à l'Anzhi Makhachkala, Samuel Eto'o a visiblement du mal à relancer la machine. José Mourinho, l'entraîneur de Chelsea, l'a d'ailleurs avoué en conférence de presse. «Quand vous passez plus de dix ans sur le toit du football européen, puis que vous partez dans un défi totalement différent et inconnu avec l'Anzhi, nous savons tous que c'est pour des raisons économiques. Il n'est plus le joueur qu'il était au FC Barcelone ou à l'Inter Milan. Je savais qu'il n'aurait plus son niveau, mais pour moi, il reste un grand joueur. Quand Samuel Eto'o a le ballon aux pieds, on s'en rend compte facilement», a déclaré le manager des Blues en conférence de presse.

Mata : «Une période difficile pour moi»

Non retenu dans le groupe par José Mourinho lors de la victoire obtenue par Chelsea face à Fulham (2-0), Juan Mata ne bénéficie pas de la confiance du tacticien portugais pour le moment. En pleine période de doute, l'ailier espagnol a avoué au micro de SkySports qu'il vivait des moments difficiles, qu'il ne pourrait traverser sans le soutien de ses fans.

Rooney agacé par «les buts de raccroc»



Auteur d'un excellent match malgré la défaite (4-1) de Manchester United face à Manchester City, Wayne Rooney a affiché son mécontentement au micro de MUTV. L'attaquant anglais en a assez d'encaisser des buts largement évitables et il l'a fait savoir. «Ce n'est pas assez bon. Nous devons progresser et cesser de prendre ces buts de raccroc. Perdre face à City, c'est moche. C'est un très mauvais résultat et nous sommes tous déçus. C'est agréable de marquer mais ça ne signifie rien», a-t-il déploré.



Falcao

priorité absolue du Real Madrid ?

annoncé dans le viseur du Real Madrid en vue du prochain mercato, Radamel Falcao serait bel et bien la priorité de Florentino Pérez malgré son arrivée récente à l'AS Monaco. Le Real Madrid ne lâche plus Radamel Falcao ! C'est en tout cas ce qu'annonce en boucle la presse espagnole depuis plusieurs semaines, et l'existence de cette fameuse clause (ndlr : qui lui permettrait de quitter l'AS Monaco dès le prochain mercato, contre 60 Mc) fait toujours débat. Selon les informations du *Mundo Deportivo*, le Real Madrid serait toujours aussi déterminé dans ce dossier. Le quotidien espagnol annonce que le président merengue, Florentino

Pérez, souhaiterait absolument recruter Radamel Falcao lors du mercato hivernal. Un projet qui serait susceptible d'intéresser le nouveau buteur de l'AS Monaco, qui serait d'ailleurs qualifiable pour la Ligue des Champions en cours de saison avec le Real Madrid. Reste à savoir si ce dossier sera en mesure d'évoluer dans les prochaines semaines.



David Luiz : «Besoin d'être respecté à Stamford Bridge»

Lors d'un entretien publié sur le site du club, David Luiz, le défenseur central brésilien, espère retrouver une efficacité à domicile, afin d'être craint sur leur pelouse. «Nous sommes un grand club et nous avons besoin d'être respecté à Stamford Bridge, nous devons dresser une forteresse à domicile, nos adversaires doivent avoir peur ici en pensant qu'ils vont affronter une fantastique équipe avec des fantastiques joueurs.»



HIGUAIN a déjà fait oublier Cavani

Transféré du Real Madrid à Naples cet été, Gonzalo Higuain s'est relancé en arrivant chez le dauphin de la Juventus Turin. Avec quatre buts en cinq rencontres, l'ex-Madrilène effectue des débuts tonitruants sous son nouveau maillot. La recrue phare de Naples est en tout cas déjà très affûtée, l'Argentin ayant inscrit quatre buts en cinq rencontres toutes compétitions confondues. Il faut dire qu'Higuain s'est donné beaucoup de mal pour s'intégrer, notamment quand il est tombé de son bateau à Capri il y a un mois, ce qui lui avait valu dix points de suture et une sortie médiatique mythique d'Aurelio De Laurentiis, réclamant un dédommagement de 100 millions d'euros à la municipalité de la ville italienne.



UN CLIMAT ÉLECTRIQUE POUR PIRLO



Andrea Pirlo est encore aujourd'hui un élément incontournable à la Juventus Turin. Malgré cela, le milieu de terrain n'est pas encore fixé au sujet de son avenir puisque son bail expirera en juin 2014. Selon *Tuttosport*, les décideurs du club piémontais avanceront sur des œufs en ce qui concerne le futur de l'international italien. En clair, les Bianconeri voudraient qu'il

accepte de signer un nouveau contrat jusqu'en 2015, voire au maximum 2016, en faisant des concessions sur le plan salarial. Pour le moment, le joueur âgé de 34 ans ne serait pas enclin à faire des gros sacrifices au niveau financier. Du coup, la situation serait cadenassée même si, bien évidemment, la saison est encore très longue et que tout peut évoluer dans le bon sens.

BRÉSIL

La présidente brésilienne critique violemment le programme d'écoutes américain



La présidente du Brésil Dilma Rousseff a violemment critiqué hier à la tribune de l'ONU le programme d'écoutes américain, affirmant qu'il était «intenable» et qu'il violait le droit international. «L'argument selon lequel ces écoutes illégales visent à protéger les pays du terrorisme est intenable», a déclaré la présidente brésilienne à la tribune. «Une telle ingérence est une violation du droit international», a-t-elle ajouté, au premier jour de l'assemblée générale de l'ONU. «Le Brésil sait se protéger lui-même», a-t-elle également ajouté. L'internet «ne peut être utilisé comme une arme de guerre», a-t-elle insisté. «Le droit à la sécurité d'un pays ne peut jamais être assuré en violant les droits civiques fondamentaux d'autres pays», a encore déclaré Mme Rousseff. Premier chef d'Etat à s'exprimer à la tribune de l'assemblée, juste avant le président américain Barack Obama, Mme Rousseff a consacré toute la première partie de son discours à ce thème.

Il y a quelques jours, elle avait annoncé qu'elle reportait sa visite d'Etat à Washington prévue le 23 octobre, Brasilia jugeant insuffisantes les explications des Etats-Unis après des révélations sur des cas d'espionnage américain au Brésil.

«En l'absence d'un éclaircissement faisant des faits, avec des explications à la hauteur et l'engagement de cesser les activités d'interception, les conditions pour la tenue de cette visite à la date fixée au préalable ne sont pas réunies», avait annoncé la présidence brésilienne.

Mme Rousseff a dénoncé hier des personnes «visées au hasard» par ces écoutes, ainsi que des entreprises et des diplomates brésiliens. Les révélations des médias brésiliens s'appuyaient sur des documents de l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) fournis par l'ex-informaticien américain Edward Snowden au journaliste américain du Guardian Glenn Greenwald, qui vit à Rio de Janeiro. «Le gouvernement brésilien est sûr qu'une fois la question résolue de façon adéquate, la visite d'Etat se fera dans les plus brefs délais», avait aussi indiqué la présidence brésilienne.

La chaîne de TV Globo a révélé ces dernières semaines que la NSA avait espionné les communications de Mme Rousseff, de ses proches collaborateurs et de millions de Brésiliens ainsi que les données de la plus grande entreprise du Brésil, le géant pétrolier Petrobras. Ces accusations ont déjà conduit à la suspension des négociations avec les Etats-Unis pour l'achat d'avions multi-rôles, un contrat de quatre milliards d'euros où la France (avec le Rafale) et la Suède sont en lice également, selon une source du gouvernement, citée par l'AFP.

DESTRUCTION DES MINES

4 363 mines datant de l'ère coloniale détruites durant le mois d'août 2013

Un total de 4.363 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois d'août 2013, dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris lundi de source officielle.

Ainsi, 482 mines antipersonnel et 810 mines anti-groupes ont été décou-vertes et détruites dans la II^e Région militaire, alors que deux (2) mines antipersonnel ont été éliminées au niveau de la III^e Région militaire.



Dans la V^e Région militaire, 2.991 mines antipersonnel, 54 mines anti-groupes et 24 mines éclairantes ont été éliminées. Le total général des mines découvertes et détruites, à la date du 31 août 2013, s'élève à 696.930 mines soit, 588.725 mines antipersonnel, 103.958 mines anti-groupes et 4.247 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

LIGUE ARABE - COMMUNICATION

L'Algérie abritera lundi la 17^e session du Conseil des ministres arabes de la Communication et de l'Information

L'Algérie abritera lundi prochain la 17^e session du Conseil des ministres arabes de la Communication et de l'Information. La rencontre sera précédée de la 33^e réunion de la Commission arabe permanente de la communication et de l'information relevant du Conseil et de la 34^e session de son bureau exécutif en prévision de l'adoption du projet d'ordre du jour de la session et du projet de recommandations.

L'Algérie présidera la session des ministres arabes de la Communication et de l'Information pour la deuxième fois consécutive, a indiqué le secrétaire général adjoint aux affaires économiques à la Ligue arabe, Mohamed Ben Ibrahim Al Touidjiri. Ceci reflète, a-t-il ajouté, «son rôle important au sein du Conseil et sa contribution à la promotion de ses activités».

Cette session a pour objectif de passer en revue les résultats des réunions des commissions permanentes issues

du Conseil et des groupes de travail techniques relevant de ces commissions, a précisé M. Al Touidjiri.

Il sera également question d'examiner la préparation de la prochaine Conférence mondiale sur le développement de la communication qui se tiendra en janvier prochain à Charn El Cheikh (Egypte) ainsi que de la conférence des délégués mandatés, soit la plus haute instance de décision de l'Union internationale des télécommunications.

La coopération arabe commune dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des techniques de l'information portant sur les actions du sommet arabo-africain et le sommet des pays arabes-Amérique Latine, figurent également parmi les points qui seront débattus durant cette rencontre, a indiqué le responsable. Il sera également question d'examiner la stratégie du secteur de la poste dans la région arabe jusqu'à 2016, ainsi que



deux projets importants de la stratégie arabe globale de la communication et de l'information.

Les ministres arabes de la Communication et de l'Information participeront, a ajouté M. Al Touidjiri, à l'ouverture des travaux de la 2^e session du Forum arabe annuel de la e-gouvernance qui se tiendra au deuxième jour des travaux.

TIPASA

4 morts et 4 blessés dans 2 accidents de la circulation

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été blessées dans 2 accidents survenus ces dernières 24 h sur le réseau routier de la wilaya de Tipasa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Le premier accident qui a causé la mort de 3 personnes, âgées de 25 à 29 ans, est survenu lorsque le véhicule a dévié de sa route et percute un arbre, sur l'axe de la RN24 reliant Hadjout à Nadhor. Un 4^e

passager du même véhicule, blessé grièvement, se trouve actuellement à l'hôpital de Hadjout, a signalé la même source. Le 2^e accident qui a provoqué la mort d'une 3^e personne et causé des blessures à 3 autres, est dû à une collision entre 2 véhicules légers, survenue lundi après-midi au lieudit Saïdia, sur l'axe de la RN 11 reliant Bou Ismail à Bouharoun.

PAKISTAN

Séisme d'une magnitude de 7,4

Un séisme d'une magnitude de 7,4 a secoué hier après-midi le sud-ouest du Pakistan, a annoncé l'institut de géophysique américain (USGS).

La secousse a été enregistrée à 16h29 (11H29 GMT) à une centaine de kilomètres de la ville de Khuzdar, dans la province pakistanaise peu peuplée du Baloutchistan, selon les services météorologiques américains et pakistanais. Les sismologues américains avaient initialement estimé sa

magnitude à 7,4 mais l'ont rapidement révisée à la hausse.

Le séisme a été ressenti dans les grandes villes du sud du Pakistan, comme la métropole économique Karachi, selon des médias.

«C'était un tremblement de terre puissant. C'est un séisme majeur, nous nous attendons à des répliques», a déclaré à la chaîne GEO le chef des services sismologiques pakistanais Zahid Rafi.

«La région touchée est peu peuplée, sans hauts édifices, j'espère donc que les pertes seront minimales», a-t-il ajouté.

En avril dernier, un puissant séisme dans l'est iranien avait fait 41 morts, dont 40 dans une petite ville pakistanaise de la province du Baloutchistan, frontalière de l'Iran.

APS